La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

"Dites à vos Canadiens français de conserver leur langue: c'est une des meilleures sauvegardes de leur foi." (Benoit XV)

VOLUME XXIV • EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 9 JUILLET 1952 No 34

Des religieuses de Québec iront à Maillardville

Les Soeurs du Bon Pasteur et les Ursulines de Rimouski enseigneront

Quelques instants avant de reprendre le train pour la Colombie canadienne, M. l'abbé J. Fouquette, curé de la paroisse N.-Dame-de-Lourdes, à Maillardville, nous a annoncé que deux communautés religieuses du Québec vont se rendre bientôt dans cette province pour y donner l'enseignement aux quelque 800 écoliers et écolières de Maillardville.

"Nos écoles de Maillardville, a-t-il dit, rouvriront leurs portes, en septembrt. Les Ursulines de Rimouski ont bien voulu accepter l'école de ma paroisse de NotreDame-de-Lourdes, et les Soeurs du Bon-Pasteur de Québec prendront charge de celle de Notre-Dame-de-Fatima, l'autre paroisse de Maillardville, desservie par les Oblats."

L'école N.-D.-de-Lourdes compte environ 550 enfants et celle de N.-D.-de-Fatima, environ 250. L'a ndernier, les enfants de Maillardville ont fréquenté les écoles publiques.

La situation demeure toujours la même, l'injuste traitement de la minorité n'a pas été modifié. "Nous devrons encore maintenir ces écoles de nos propres deniers", a ajouté M. l'abbé Fouquette. Toutefois, il ne fait pas de doute que cette aide du Québec, en personnel enseignant, réjouit grandement nos compatriotes de la Colombie canadienne.

Au sujet des récentes élections provinciales, M. l'abbé Fouquette nous déclare ne pas en savoir plus long que nous pour le moment, mais ajoute que la Fédération canadienne-française de la Colombie aura sûrement des commentaires à faire dès que le résultat exact du vote sera connu.

Dans un blocnote du Devoir M. G. Filion commente cette nouvelle dans lts termes suivants:

Les Ursulines de Rimouski ouvriront une école à Maillardville en septembre prochain. Voilà la nouvelle réjouissante que nous publions aujourd'hui en troisième page.

On savait que les deux curés de Maillardville étaient dans Québec à l'occasion du Congrès de la Langue française. On savait aussi que, depuis l'an dernier, ils cherchaient à recruter une communauté enseignante pour prendre charge, au moins en partie, des classes de français malheureusement fermées depuis le printemps 1951. Leurs efforts sont enfin couronnés. Réjouissons-nous.

Il y a au moins une quarantaine d'années, Olivar Asselin écrivait que le premier devoir du Québec envers les Franco-Ontariens, victimes d'une persécution scolaire, était de leur envoyer de l'argent. Et il organisait une souscription sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.

La nécessité de l'argent s'est fait vivement sentir le printemps dernier pour les écoles françaises et catholiques de Colombie. Québec a envoyé quelques milliers de dollars, mais il ne paraît pas que la générosité ait été à la mesure des besoins.

Ce que l'argent n'a pas réussi, à savoir rouvrir les écoles françaises de Maillardville, la charité l'accomplira. Ce sont les Ursulines de Rimouski qui iront en septembre prochain ouvrir les classes de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes, à Maillardville.

Il faut relire la résolution par laquelle le Conseil de la communauté accept l'apostolat qui lui est demandé.

"Vu et considéré l'état actuel des écoles catholiques de Maillardville, privées de maîtres par suite des vexations incessantes du gouvernement hostile au catholicisme;

"Vu et considéré la nécessité où se trouvent réduits les catholiques d'envoyer leurs jeunes enfants aux écoles neutres de l'Etat;

"Vu et considéré que cet état de choses amènera nécesairement la perte de la langue et de la foi dans cette région, les membres du Conseil consentent avec bonheur à assumer la tâche belle entre toutes: aider nos frères de l'Ouest canadien à conserver l'héritage ancestral.

"En conséquence, les Ursulines sollicitent humblement de Votre Excelence Révérendissime l'autorisation d'ouvrir une mission à Maillardville, et d'y envoyer quelques sujets pour l'ouverture des classes, en septembre prochain."

Ce geste, venant à la suite du troisième Congrès de la Langue française, ne manquera pas de créer chez nos compatriotes une forte impression. Ils auront la conviction que, même si Québec se laisse parfois distraire par des futilités, il finit quand même par ce souvenir.

Les Ursulines de Rimouski deviendront donc d'ici quelques mois les Ursulines de Maillardville. Elles peuvent compter que la très chaude sympathie de leurs compatriotes du Québec les accompagne.

Des élections provinciales le 5 août prochain en Alberta

Deux ministres se retirent de la politique

Edmonton. — Le premier ministre de l'Alberta, l'hon. E.-C. Manning, a appris, en fin de semaine, que des élections provinciales auront lieu le cinq août en Alberta. Cette décision du premier ministre de cette province de l'Ouest n'a cependant cause aucune surprise chez les adversaires du Crédit Social.

Le premier ministre de l'Alberta a annoncé la nouvelle immédiatement après une réunion du cabinet. Pour sa part, le lieutenant-gouverneur de cette province, l'hon. J. Bowlen, a déclaré que la 11e Législature provinciale de l'Alberta était dissoute.

L'hon. Manning a fait savoir en la même circonstance que l'appel nominal aura lieu le 22 juillet. Dans les milieux politiques de cette province, on est d'avis que 200 candidats tenteront de se faire élire dans les 63 circonscriptions électorales de cette province.

La dernière session de la Législature ayant porté sur la décision du gouvernement albertain d'exporter du gaz naturel à la Colombie britannique et dans le nord-ouest des Etats-Unis, on croit que cette question servira de cheval de bataille dans la campagne électorale qui s'ouvrira bientôt.

Le Crédit Social est au pouvoir en Alberta depuis 1935. William Aberhart, qui est mort en 1943, dirigeait alors les forces créditistes.

En annonçant la nouvelle des élections, le premier ministre de l'Alberta a causé une grande surprise. En effet, il a fait savoir que l'hon. Nathan E. Tanner, ministre des mines depuis quinze ans, l'un des *pionniers* du mouvement créditiste en Alberta, quittait la politique, afin d'occuper une fonction dans l'industrie.

Au moment de la dissolution de la 11e Législature, le Crédit Social détenait 49 des 59 sièges de cette Législature. Pour leur part, les Libéraux en détenaient trois, les indépendants, trois, et les socialistes, deux.

Nouvelles brèves

WASHINGTON. — Le Sénat américain a approuvé un accord international d'une durée de 20 ans avec le Japon et avec le Canada. Cet accord délimite les zones de pêcheries permises aux Etats-Unis et aux autres signataires, et fournit une base pour des accords internationaux sur les méthodes de conservation.

PARIS. — L'agence Ager Presse annonce que Mme Anna Pauker a été démise de ses fonctions de ministre des Affaires étrangères de Roumanie. Elle est remplacée à ce poste par Ia. Buchici Simion, ambassadeur de Roumanie à Moscou. Ce dernier a quitté la capitale soviétique pour Bucarest. A Berlin, on dit que la robuste femme de 59 ans, fille d'un rabbin, a été congédiée par un décret de la grande Assemble nationale de la république du peuple de Roumanie. Ce congédiement était d'ailleurs attendu depuis son expulsion du politburo pour ses "erreurs et déviations".

WINNIPEG. — Le premier ministre du Manitoba annonce la tenue d'une session spéciale de la Législature afin d'étudier la réorganisation de l'hydro provinciale. La session s'ouvrira le 22 juillet. Elle a été retardée jusqu'à ce jour par l'absence du lieutenant-gouverneur R. F. McWilliams, actuellement dans l'Est du pays. Mais le juge E. K. Williams est rentré d'Europe et lira le discours du trône.

BONN. — L'Allemagne de l'ouest a exprimé son désaccord au sujet de la rédaction de la prochaine note occidentale concernant l'Allemagne à l'intention des Russes, mande-t-on, de milieux bien renseignés. Le chancelier Konrad Adenauer, consulté par les trois hauts commissaires occidentaux, a exprimé son désacord dans une lettre.

OTTAWA. — Le ministre de l'Immigration, l'hon. M. Harris, a déclaré dans une entrevue qu'il a accordée après la fin de la session que les restrictions sur l'admission des travailleurs au Canada pendant l'automne et l'hiver seront appliquées à la main-d'oeuvre non spécialisée, en particulier aux personnes qui n'ont pas d'emploi assuré à l'avance au pays.

CALGARY. — La Fédération canadienne des maires estime que les municipalités devraient exercer un certain contrôle sur la vente de la littérature subversive. Au cours de leur congrès annuel tenu à Calgary, les délégués ont adopté une résolution laissant savoir que le gouvernement devrait prendre les moyens nécessaires pour que les municipalités puissent "interdire et contrôler la vente de la littérature subversive ou lubrique." Le contrôleur de la Fédération, M. Daniel McCann, d'Ottawa, a déclaré que les municipalités devraient simplement dire au gouvernement fédéral: "Nous ne voulons plus de cette littérature dans nos cités canadiennes."

Le Canada aura une armée de 120,000 hommes dit Claxton

Le ministre de la défense l'Hon. B. Claxton, a annoncé au début de la semaine en Chambre à Ottawa, que le Canada porte à 120,000 l'effectif des forces armées dans son programme de défense de trois ans. C'est, dit-il, une précaution de plus contre les dangers de guerre qui n'a pas diminué au cours des deux dernières années.

M. Claxton a aussi déclaré, au début du débat sur les crédits de deux milliards de son ministère, que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sont plus près qu'il y a un an de s'entendre au sujet de l'uniformisation des armes légères.

Une troisième brigade est actuellement à l'entraînement pour aller en Corée cependant que le plan de rotation pour l'armée européenne va subir des changements.



Assis, de gauche à droite: P. M. McMahon, M. P. Pilon, l'abbé G. Levasseur, M. L. Despins, P. G. Durocher. Debout, au centre: M. A. Kéroack, M. J. Van Brabant, M. J. Bézaire. Debout, en arrière: F. P. Labrie, P. U. Duchesneau, P. M. Michaud, M. l'abbé J. Laberge, P. H. Bujold.

Les Franco-Colombiens sont plus nombreux qu'on ne le laisse croire officiellement

Conférence de Mme Isabelle Burnada

"Les Franco-Colombiens sont plus nombreux qu'on le laisse croire officiellement et le groupe français de la Colombie canadienne n'entend pas qu'on l'ignore. Les Franco-Colombiens ne veulent pas mourir, et vous le savez trop bien déjà par l'écho de nos luttes scolaires. En tant que citoyens libres d'un pays libre, nous entendons élever nos enfants selon notre conscience."

Voilà ce que déclarait devant les membres du Club Richelieu-Montréal, réunis en l'hôtel Queen's pour leur déjeuner hebdomadaire, Mme Isabelle Burnada, française d'origine mais canadienne d'adoption, et qui consacre sa vie à l'action patriotique dans l'ouest canadien.

Mme Burnada était déléguée de la Colombie canadienne au IIIe Congrès de la Langue française à Québec.

"Le dernier recensement, dit-elle tout d'abord, indique que notre groupe ethnique se chiffre à 42,000 en Colombie canadienne. Ce chiffre est inexact. Suivent l'aveu même d'un personnage officiel de la mairie de Vancouver, plus de 14,000 familles d'origine française sont contribuables sur la liste municipale et il faut encore y ajouter le plus grand nombre qui ne sont pas propriétaires.

"Vous voyez donc, continue Mme Burnada, que ces chiffres ne concordent pas avec le dernier recensement. Nous devons donc bien prendre conscience nous-mêmes de nos forces françaises ancrées en Colombie canadienne depuis les origines."

Avant de faire un bref historique de la Colombie, Mme Burnada a tenu à souligner: "A cause de votre présente campagne électorale et de promesses faites en faveur de la reconnaissance de notre groupe ethnique, dans le domaine politique, nous épargnerons certains embarras à certains partis en ne narrant pas aujourd'hui les indignités et les iniquités dont souffre encore notre groupe ethnique en Colombie canadienne.

"Cependant, continue la conférencière, si les promesses faites étaient vaines, nous vous reviendrons un jour, pour en révéler les chapitres; car nous voulons que les principes de la démocratie soient respectés chez nous, surtout lorsqu'il s'agit de minorité. Il est fort important et pour vous et pour nous que nous nous occupions plus activement des affaires de la régie de l'Etat. Nous devons enfin concevoir au Canada, que la patrie ne commence ni ne finit aux frontières d'une province.

"Messieurs, vous n'avez pas encore bien compris les forces extraordinaires dont vous disposez dans le Québec. Pourquoi hésiter à faire entendre votre voix, pourtant si puissante.

"L'on n'a pas le droit, poursuit Mme Burnada, de prétendre au beau mot de démocratie, tant qu'on nous criera "Speak white", tant qu'on méconnaîtra l'importance de notre culture et les bienfaits d'un bilinguisme pour le développement intellectuel de tous nos

(Suite à la page 8)

4 prêtres russes reçus par le Pape

Cité du Vatican. — Le Pape a reçu un groupe de 29 élèves du Collège russe de Rome, accompagnés de leur recteur, le R. P. Gustave Wetter, de la compagnie de Jésus. Au cours de l'audience, le recteur a présenté au Souverain Pontife quatre nouveaux prêtres russes ordonnés cette année à Rome, et dont deux s'étaient enfuis de l'URSS vers la fin de la guerre.

Les jeunes ecclésiastiques ont chanté en protoslave, langue liturgique en vigueur dans les pays d'Europe orientale, le répons de l'Annonciation du compositeur russe A. Niko Iskij.

Le "United States" file à une vitesse record

Le paquebot "United States" a filé à une vitesse moyenne de 34.11 noeuds au cours de sa première journée en partance de New York. Il vient d'établir un nouveau record pour la traversée de l'Atlantique.

Durant les premiers 696 milles nautiques le navire a pu maintenir une moyenne de 34.11 noeuds durant 20 heures et 24 minutes. Le "Queen Mary" avait filé à une vitesse de 31.13 en 1938 sur un même parcours.

M. l'abbé Léo Blais, de St-Boniface, Man., nommé évêque de Prince-Albert

Ottawa. — M. l'abbé Léo Blais, curé de la cathédrale de St-Boniface, au Manitoba, a été nommé pour assumer la succession de Son Exc. Mgr Réginald Duprat comme évêque de Prince-Albert, en Saskatchewan. Mgr Duprat qui est âgé de 75 ans, a démissionné pour raison de santé. La nouvelle a été annoncée par Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada. Il a déclaré que Sa Sainteté Pie XII avait accepté la démission de Mgr Duprat et qu'il avait transféré celui-ci au siège titulaire de Tremitonte.

Mgr Blais est né à Joliette, dans la province de Québec, le 27 avril 1904. Il a fait ses études classiques au Séminaire de Joliette et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal, où il a obtenu son doctorat en théologie. Le nouvel évêque de Prince-Albert a été ordonné prêtre en 1930. Quant à Mgr Duprat, il est né à Beauharnois, dans la province de Québec.

Conventum de la classe de 1942 tenu au Collège Saint-Jean

Les anciens se sont réunis au début de juillet

Le 1er juillet au soir grand branlebas au Collège! Depuis dix ans les finissants de 1942 attendent l'heure de leur premier conventum. Est-ce possible, déjà dix ans depuis la séparation? On décida alors de se réunir en 1952 pour un conventum. Enfin le moment tant désiré est venu. . . Le Père Durocher sort sur la galerie et fait sonner la cloche.

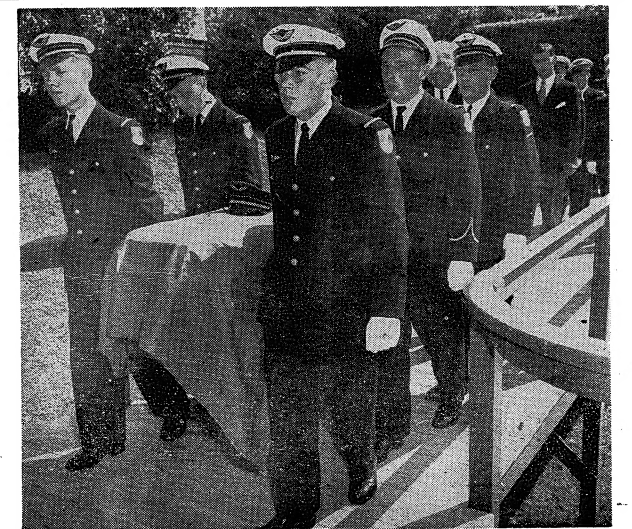
Quelle joie pour chacun de revoir l'aumônier de la classe, le professeur si dévoué et tant aimé de jadis, M. l'abbé G. Levasseur qui nous arrive de la lointaine Louisiane, ayant franchi plus de 3,000 milles pour se joindre à nous. Qui sont les membres de ce conventum qui saluent leur vieux maître avec tant d'affection? A part quatre professeurs du Collège, les PP. H. Bujold, M. McMahon, U. Duchesneau et G. Durocher, Oblats, on remarque un missionnaire des Pieds-Noirs, le P. M. Michaud, o.m.i., curé de Brocket, M. l'abbé J. Laberge, vicaire à St-Paul, le F. P. Labrie de St-Joachim, M. Paul Pilon, agent de Richardson & Sons, et M. Aimé Kékoack, comptable accrédité de Nash et Nash, l'un et l'autre établis à Edmonton, M. Laurent Despins, étudiant en génie à l'Université d'Alberta, et M. J. Van Brabant, gérant de la Caisse Populaire de St-Paul. M. Jérôme Bézaire nous arrivera le lendemain de Saskatoon où il est employé à l'Hôtel Besborough, et M. Dollard Jacques, contremaître de la Compagnie Imperial Oil, quittera Devon pour se joindre à ses anciens copains. Malheureusement le P. Gérard Fortier, o.m.i., curé d'Aldina, et M. Henri De-Tilleux, gradué de l'Université Laval en génie chimique, établi à Montréal, n'ont pu quitter leur occupation. Vraiment il y a de quoi être fier; sur une classe de quinze on compte sept prêtres, et trois gradués de l'université: un comptable et deux ingénieurs. On n'a pas si mal tourné, disait Paul P.: une preuve à l'appui: jusqu'à date personne de pendu.

Après échange de salutations la conversation s'anime graduellement; bientôt c'est comme hier, comme si nous ne nous étions jamais séparés; on badine, on fait des gorges chaudes, on lance des boutades, on se taquine à qui mieux mieux. On tente de découvrir les expressions favorites de notre ancien professeur de Français et de Latin: exercice contre la rouille pour mes chameaux, — pas besoin de vous noyer dans un verre d'eau — système "D" — Débrouillez-vous — c'est clair comme de l'eau de roche, pas besoin de chercher midi à quatorze heures — l'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a — quidquid recipitur ad modum recipientis recipitur — Entre temps le pauvre professeur sort sa boîte de Red Top, succédané américain du bon vieux Copenhagen. Les tours, les bons coups, les mauvais surtout, montent à la surface; jusqu'au président du conventum qui rappelle la fois qu'il faillit être expulsé par le Supérieur, alors le P. Nadeau, professeur de Latin de la classe. M. l'abbé Laberge, plus taquin que jamais a empiré avec les années.

Avant de nous souhaiter le bon soir, quelques liqueurs douces et un gallon de crème à la glace, gracieuseté du P. Econome, refont les forces pour la grande journée du lendemain.

A 8h.30, le 2 au matin, le son de la cloche nous convoque à la chapelle pour une grand'messe, solennelle, chantée par notre aumônier. Le P. McMahon, prési-

(Suite à la page 8)



Le jeune pilote J.-P. Letreilleux, noyé à Calgary, est porté à l'église Ste-Famille par ses amis pour le service funèbre. La dépouille fut ensuite mise sur le train de New-York en route pour Paris où aura lieu l'inhumation.

De vives discussions marquent les derniers jours de la session

La rédistribution des sièges électoraux

British United Press

L'ajournement de la session fédérale a été retardé de quatre jours par un vif débat qui s'est engagé au sujet de la redistribution des sièges électoraux. Ce projet de loi néçessité par le dernier recensement decennal de l'an dernier vaudra trois députés additionnels à la Chambre des communes. Il a été discuté pendant quatre jours en Chambre basse mais il a été approuvé par le sénat en 17 minutes.

Les députés de l'opposition ont violemment dénoncé le projet de loi en accusant les membres du comité de redistribution d'avoir remanié la carte électorale de manière à écarter du parlement quelques-uns des principaux députés de l'opposition.

Le débat semblait dégénérer en obstruction lorsque le premier ministre StLaurent est entré personnellement dans la mêlée. Il a expliqué aux adversaires du bill que leurs accusations étaient fortement exagérées.

Le chef de l'opposition conservatrice, M. George Drew, a proposé ensuite que le projet soit ajourné à six mois mais cette motion fut rejetée par la majorité libérale et le bill a reçu sa troisième lecture pour être envoyé ensuite au sénat où il a été accepté en 17 minutes.

Le sénateur R. B. Horner, chef intérimaire de l'opposition à la Chambre haute a ouvertement admis d'ailleurs que le projet de loi semblait répondre aux besoins du peuple.

L'opposition conservatrice a aussi attiré l'attention du gouvernement sur le congrès canadien de la paix. Il a demandé au gouvernement de retirer les privilèges de la poste à cette organisation de gauche.

Le chef de l'opposition, M. George Drew, a aussi demandé au gouvernement s'il était possible de poursuivre le congrès de la paix en Justice. Le premier ministre Saint-Laurent lui a répondu qu'il croit personnellement que le Congrès sert les intérêts du Kremlin et il a ajouté que si ceci peut être prouvé, il serait possible de le poursuivre en justice.

De son côté, le ministre des postes, M. Alcide Côté, a promis de consulter les autorités du ministère de la justice pour déterminer s'il est possible de supprimer le privilège de la poste au congrès. Il a souligné à cette occasion que le privilège de la poste peutêtre retiré à quiconque s'en sert pour distribuer de la littérature subversive ou obscène.

Le ministre des affaires extérieures du Canada, l'hon. Lester B. Pearson, a déclaré à Calgary que la situation mondiale reste tendue et que le danger d'une troisième guerre mondiale persiste. En conséquence, dit-il, il ne faut pas s'attendre à une diminution dans la production des armes d'ici quelques années. L'Union soviétique et ses satellites, dit-il, dépassent les puissances occidentales pour leurs effectifs et il faudra combler cette différence en accélérant la production militaire.

Tout ce qui se dresse aujourd'hui entre la paix et l'agression militaire communiste est le pacte de l'Atlantique et ses forces sans cesse croissantes.

M. Pearson a aussi révélé que le commandant de campagne en Corée a reçu l'autorité de bombarder les bases chinoises de Mandchourie. Il a cependant ajouté que le gouvernement canadien espère que la Chine ne sera pas bombardée à moins que les communistes déclenchent une nouvelle grande offensive.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta
Fondé le 16 novembre 1928
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur en chef: P.-E. Breton, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest: $2.50 par an; Québec: $3.00 par an; Etats-Unis et Europe: $3.50 par an.
Organe officiel de "L'Association canadienne-française de l'Alberta"
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes Ottawa.

MERCREDI LE 9 JUILLET 1952

Elections provinciales

L'Hon. E. C. Manning, premier ministre de l'Alberta, annonce officiellement la date des élections. Elles auront lieu le 5 août.

Notre premier devoir est d'aviser nos lecteurs que nous sommes au-dessus de tout parti politique et attaché à aucun. Nous nous réservons le droit, par ailleurs, de juger de leur valeur, c'est là le devoir de tout journal indépendant.

Quant à vous, lecteurs, rappelez-vous votre obligation de voter. Mais pour qui voter? La déclaration des Evêques du Canada rendue publique en octobre 1943 vous éclaire sur les partis politiques qui existent en notre pays.

Cette déclaration condamne explicitement le parti communiste sous toutes ses formes. Défense en conscience par conséquent de voter pour tout candidate reconnu comme tel. Il ne peut donc pas y avoir de doute à ce sujet. Pour ce qui est des autres partis, Crédit Social, Libéral, C.C.F., etc., tous ceux qui se proposent de voter — et il ne doit pas y avoir d'exception — doivent se faire un devoir d'étudier ces partis pour constater lesquels promettent les meilleures conditions en mesure de développer notre Province au point de vue religieux, social et économique.

L'électeur doit connaître les partis en présence et aussi les candidats de ces partis. C'est cette connaissance qui l'aidera à voter selon les données de sa conscience.

Tous, vous le savez, veulent introduire des réformes sociales. Qu'on se rappelle que toute réforme de ce genre doit respecter les droits des individus, de la famille, de l'Eglise, de la propriété et des entreprises privées.

On remarque en effet chez tous les partis de nos jours des tendances à la nationalisation et à la socialisation. Vous avez des exemples de ceci dans la centralisation des Grandes Unités Scolaires dans les Provinces de l'Ouest, dans la politique du gouvernement de la Saskatchewan sur les industries privées.

Si bonne que soit la nationalisation en certains domaines, il faut se méfier de tout ce qui pourrait pousser à l'excès.

Le 5 août prochain vous déposerez dans les urnes électorales le nom du candidat ou des candidats qui auront vos intérêts en main pour quelques autres années. Pensez-y bien.

Demandez-vous ceci avant de faire votre choix. Quel programme le parti ou le candidat se propose-t-il de suivre et de développer en vue du bien public? Quel franchise le candidat a-t-il manifesté pendant sa campagne électorale? Jusques où peuvent aller les réformes sociales énoncées?

Comme les années passées il y a plusieurs candidats de langue française sur les rangs. C'est votre devoir de les soutenir, toute chose étant égale d'ailleurs.

Là où il y a plus d'un candidat canadien-français, que l'électeur donne son vote à celui qu'il juge plus apte à servir nos causes. Au devoir de voter incombe l'obligation de s'instruire sur les partis qui dirigeront notre province après l'élection.

En lisant les journaux

Le divorce, chancre social

Un récent bulletin du Bureau fédéral de la Statistique note que, pour la troisième année consécutive, le nombre des divorces a diminué au Canada. En 1951, il y en eut 5,163; en 1950, 5,373, et, en 1949, 5,934.

Si l'on considère les années qui ont immédiatement suivi la fin de la guerre, la baisse, cependant, est plus considérable. Les divorces, en effet, se chiffrèrent par 8,199 en 1947 et 6,811 en 1948.

Il faut se garder, cependant, de voir, dans cette diminution, une amélioration des relations matrimoniales. Le nombre élevé des divorces que l'on constate en 1947 et en 1948 est le résultat, en partie, du bouleversement de la dernière guerre. Comme il arrive d'ordinaire en pareille atmosphère, les unions contractées à la légère ou mal assorties, se multiplient et se terminent souvent au bout de quelques années par la séparation des époux.

Pour juger de la situation du divorce au pays, il faut comparer le nombre des divorces obtenus au cours des dernières années à la moyenne des années de guerre ou antérieures à la guerre. Or, cette moyenne, de 1938 à 1941, s'élevait annuellement à 2,300. C'est dire que, par rapport aux années de 1938 à 1941, le nombre des divorces a plus que doublé en 1950 et en 1951. Nous n'avons pas lieu de nous en réjouir. Ce chancre continue à dévorer la famille canadienne.

Le taux des divorces est le plus élevé en Colombie-Britannique avec 114.9 par 100,000 habitants. Viennent ensuite l'Alberta avec 62.7, le Manitoba avec 46.5, l'Ontario avec 43.5, le Nouveau-Brunswick avec 30.2, la Nouvelle-Ecosse avec 29.1, l'Ile du Prince-Edouard avec 10.2, le Québec avec 7.1 et Terre-Neuve avec 1.1.

C'est dans les provinces où il n'existe pas de cours de divorces que les divorces sont les moins nombreux, ainsi que les statistiques relatives au Québec et à Terre-Neuve le font voir. On remarque, de plus, que les provinces où il y a plus de catholiques sont également, en général, celles où l'on compte le moins de divorces. Une relation de cause à effet existe entre l'absence de cours de divorce dans une province et le nombre de divorces que l'on y enregistre. Il y a aussi une relation de cause à effet entre le nombre des divorces dans une province et l'importance numérique des catholiques qui y habitent.

Quoi qu'en disent les partisans des cours provinciales de divorce, leur institution favorise le divorce, parce qu'elle permet de l'obtenir plus facilement.

L'Annuaire du Canada, édition de 1942, contient, en effet, cette remarque: "Le divorce a été rendu plus facile à la suite d'une décision du Conseil privé d'Angleterre que les divorces peuvent être accordés par les tribunaux des Provinces des prairies."

Rendre plus faciles les divorces, c'est en accroître le nombre. Il suffit de regarder ce qui s'est passé dans notre province pour s'en rendre compte. Les tribunaux de divorce y furent institués en 1930. L'année précédente, le Parlement fédéral accordait 208 divorces à des gens de l'Ontario. En 1932, la Cour suprême de la province prononçait 343 dissolutions d'unions matrimoniales. En 1938, il y eut, en Ontario, 824 divorces; deux ans plus tard, le nombre passait à 916 et, en 1951, à 2,002. Le nombre des divorces dans la province est donc aujourd'hui sept fois plus considérable qu'il y a vingt ans.

L'opposition irréductible de l'Eglise catholique au divorce, d'autre part, explique pourquoi, dans les provinces où ses fidèles constituent la majorité ou un important groupe de la populationtotale, le nombre des divorces est moins considérable. Par leur fidélité aux enseignements du Christ et de l'Eglise catholique sur le mariage, les catholiques canadiens rendent un grand service à la cité temporelle dans laquelle ils vivent. Le divorce, en effet, entraîne la dégradation de la famille, fondement de la société, et, la famille une fois vidée de sa substance, l'Etat s'affaisse.

Camille L'HEUREUX.

Devant les livres obscènes

Ce n'est pas d'aujourd'hui que date la tendance de certains à jouer à la tête forte en présence des avertissements de l'Eglise. Ce n'est pas d'aujourd'hui, non plus, que date l'obéissance de la masse catholique aux ordres de la Hiérarchie. Par contre, le développement même de notre pays, le vieillissement naturel de la société et la multiplication des organes de diffusion de la pensée (journaux, radio, livres, revues) permettent à l'élite de communiquer plus facilement au peuple les commentaires et les opinions inspirés par l'actualité. Heureusement, dans l'ensemble, notre élite se montre respectueuse de l'autorité ecclésiastique et donne l'exemple de la soumission. Il suffit cependant d'un très petit nombre d'isolés pour jeter une note discordante et obtenir ainsi audience auprès de tout un public de langue anglaise et de religion protestante, qui n'attend que l'occasion de signaler les divergences de vues dans les rangs des catholiques.

C'est le cas parfois à l'égard de la campagne actuelle contre la littérature obscène. Quels que soient les motifs invoqués, on n'a jamais raison, lorsqu'on s'adresse au public, de préconiser des attitudes soi-disant animées par la largeur de vues et l'esprit de la liberté, pour justifier la désobéissance à l'Eglise en ce qui concerne la publication, la diffusion, la vente et la lecture de livres obscènes et immoraux.

Les exceptions prévues pour ceux qui ont le droit de lire tout ce qui se publie sont bien déterminées et sont contrôlées par l'Ordinaire du diocèse. Dans presque tous les cas, il s'agit de bibliothécaires chargés de veiller au choix des livres. Aussi, ne voit-on pas bien comment un simple laïc qui se prétend catholique pourrait sous prétexte d'art et de littérature se permettre la lecture de ces revues américaines à bon marché, connues sous le nom de pulp magazines et consacrées uniquement à l'érotisme. Seulement, si un homme cultivé et connu comme tel se vante de sa largeur prétendue d'esprit en se disant capable (c'est généralement le mot employé) de dire tout, même les livres les plus audacieux et parfois écrits par de grands noms de la littérature, il est bien clair que l'homme du peuple suivra plus facilement le courant ainsi amorcé. Voilà où se place la vraie responsabilité de nos gens instruits.

Georges-Henri DAGNEAU.
(Le Droit)

Le sénateur Lacasse revient à la charge

ACTION CATHOLIQUE. — L'hon. Dr Gustave Lacasse, sénateur canadien-français de l'Ontario qui, depuis plusieurs ans, mène une lutte vigoureuse en faveur du bilinguisme sur les chèques fédéraux, est revenu à la charge, cette semaine. Il a présenté au Sénat une motion demandant au gouvernement de faire imprimer en anglais et en français tous les chèques de pensions de vieillesse et d'allocations familiales, quelle que soit la province où résident leurs destinataires.

A l'heure actuelle, seuls les chèques adressés aux bénéficiaires de la province de Québec sont bilingues. Les autres sont rédigés uniquement en anglais.

"On n'a pas encore donné de réponse qui vaille pour expliquer cette injustice, qui ignore délibérément 25 pour cent de la population de langue française du Canada", a-t-il dit.

Il y a quelque temps, le sénateur Lacasse avait inscrit au feuilleton de la Chambre Haute trois questions où il demandait sur les instructions de qui le présent système a été établi. Ces questions sont demeurées jusqu'ici sans réponse. Par ailleurs, une autre interpellation a été inscrite au feuilleton de la Chambre des Communes par M. Wilfrid Lacroix, député de Montmorency. M. Lacroix veut savoir "qui est responsable de l'impression des chèques du gouvernement canadien" et "pourquoi ces chèques ne sont pas imprimés et distribués par tout le pays dans les deux langues officielles, comme le papier-monnaie émis par la Banque du Canada."

Marie, ma bonne et tendre Mère au nom et par les mérites infinis du Sang adorable que Jésus versa dans sa Passion, ayez pitié de moi et sauvez-moi. — Livre d'Or.

* * *

La tâche magnifique de l'éducation est de rendre progressivement un enfant maître de soi, en qui consiste, avec la vraie liberté, la grandeur spirituelle de l'homme.

Cardinal Pie.

La vie française en Alberta

Travail présenté par M. le Dr L.-P. Mousseau, lors du 3e Congrès de la Langue française à Québec

(Note de la rédaction.—Nous tenons à faire ici une mise au point. Certains journaux ont donné des résumés inexacts et même faux de ce rapport. On a laissé croire que l'influence du gorupe franco-albertain était nulle au point de vue économique. Certains journaux ont même écrit que notre groupe n'avait aucune influence, ni plus ni moins. Rien de tel dans le rapport du Dr Mousseau. Ce que dit le *rapport* (et *personne ne* le contredira) c'est que dans le domaine économique 'on remarque des déficiences". Et le rapport ajoute: "Pour ce qui est du commerce, la position des nôtres est à peu près nulle dans les grandes villes." Que les maisons de commerce canadiennes-françaises soient peu nombreuses dans les grandes villes comme Edmonton, personne ne le contestera. Mais encore une fois, le rapport ne laisse entendre nulle part que notre influence économique est nulle).

I.—Données démographiques

Population totale: Les statistiques fédérales du dernier recensement (1951) n'étant pas encore publiées, force nous est de recourir à celles de 1941. La population totale de l'Alberta était alors de 796,169 âmes. Au cours des derniers dix ans, la province a connu un essor considérable, et sa population atteint 939,501.

La population catholique de l'Alberta forme le quart de la population totale; elle était de 191,343 en 1941.

Quant au groupe franco-albertain, il se chiffrait (en 1941) à 42,979. Si, comme on est en droit de l'espérer, notre groupe a connu une augmentation proportionnelle à celle des autres décades, il devrait atteindre aujourd'hui près de 48,000. (Les statistiques officielles parues récemment montrent que notre groupe est de 56,185). Il faut, cependant, tenir compte du fait que plusieurs des nôtres sont allés grossir les rangs de nos compatriotes de la Colombie.

La minorité franco-albertaine s'est accrue numériquement depuis 1937, par le fait de sa natalité et par la venue d'un certain nombre de familles émigrées de Québec ou des autres provinces.

Pertes.—Y a-t-il eu des pertes au point de vue national et religieux? Ici encore les statistiques officielles font défaut. Pour répondre à la question, il faut tenir compte de quelques données essentielles.

La majorité de la population franco-albertaine vit en campagne ou dans les centres ruraux. Elle est groupés en trois noyaux assez solides: au nord d'Edmonton, dans le diocèse de St-Paul et à la Rivière-la-Paix. Il est évident que dans ces milieux les pertes sont moins à craindre. Comme le remarquait un jour Son Exc. Mgr Routhier, certaines de nos régions sont demeurées catholiques et françaises dans une proportion aussi forte que Québec.

La population catholique de langue française y a doublé depuis 10 ans.

2.—Organisation religieuse

L'Alberta compte deux sièges épiscopaux dont les titulaires sont de langue française: le diocèse de St-Paul, dont l'évêque, Mgr M. Baudoux, vient d'être transféré à St-Boniface; le Vicariat apostolique de Grouard, avec S. E. Mgr U. Langlois, o.m.i., comme titulaire, et S. E. Mgr H. Routhier, o.m.i., comme coadjuteur. On pourrait ajouter le Vicariat du Mackenzie, dont une partie est en Alberta, mais il est composé principalement de missions indiennes.

Edmonton.—Selon les statistiques de 1941, on compte encore aujourd'hui dans ce diocèse, (après la formation du diocèse de St-Paul), une population catholique de langue française de 15,000. Une forte partie de ce noyau est au nord d'Edmonton et touche aux limites du diocèse de St-Paul. Le clergé séculier de langue française comprend une dizaine de prêtres. Les RR. PP. Oblats et Franciscains font aussi du ministère français ou bilingue.

On compte dans le diocèse 18 paroisses où se trouvent des groupes français appréciables; quelques paroisses sont totalement françaises, d'autres le sont en majorité.

Parmi les principales institutions religieuses de langue française, mentionnons les maisons provinciales des RR. PP. Oblats, RR. SS. Grises, RR. SS. Filles de Jésus, RR. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge, les hôpitaux suivants: Hôpital Général d'Edmonton, Hôpital de la Miséricorde d'Edmonton, hôpitaux de Végreville, Trochu, Castor, le Foyer des Vieillard à St-Albert.

Diocèse de St-Paul

Formé en 1948, avec Son Exc. Mgr M. Baudoux comme premier titulaire, le diocèse de St-Paul compte (selon les statistiques de 1941) une population catholique de langue française de [illegible]. La population totale de rite latin serait de 23,581. Ce diocèse compte deux paroisses importantes: St-Paul et Bonnyville.

Le clergé comprend une vingtaine de prêtres séculiers de langue française et un certain nombre de Missionnaires Oblats voués au ministère paroissial auprès de groupes français.

Parmi les institutions dirigées par des communautés de langue française, mentionnons les h.pitaux de St-Paul, Bonnyville et Lac La Biche.

(suite à la page 3)

LES LETTRES

Claude Mélançon, ami des bêtes, président de la Société Royale

Les meilleurs amis de Claude Mélançon se réjouissent de son accession à la présidence de la Société Royale du Canada, section française. Il fit du chemin depuis l'époque où, jeune journaliste, il représentait la **Presse** chez les courriéristes parlementaires d'Ottawa. Il faut dire que cela remonte à plus de trente ans, ce qui ne rajeunit pas ceux qui se préoccupaient alors, avec lui et comme lui, de littérature et de livres. Passé au service de la publicité et des relations extérieures des Chemins de fer de l'Etat, Mélançon ne se crut point casé pour se reposer sur de frais lauriers. A mesure qu'il montait, il travailla davantage. Pour n'être pas aussi abondante que d'autres, son oeuvre est d'une rare qualité, par rapport à la difficulté des sujets abordés. Car il se mit en tête de lire, d'interpréter et traduire pour ses compatriotes, en des ouvrages d'une langue élégante qui reste à la portée des gens, le livre de la nature. C'était une entreprise d'envergure, dans un pays aussi riche que la nôtre en flore et faune. Mélançon commença par étudier les arbres, les plantes, les fleurs sauvages du Québec, ce qui l'arma pour comprendre et décrire l'habitat des bêtes, auxquelles il devait plus tard accorder son attention. La flore n'était pour lui qu'une voie de transition vers la faune indigène. Son premier ouvrage de nature est consacré à **Nos animaux chez eux,** soit les mammifères petits et grands qui animent nos paysages, mettent de l'équilibre à travers le cycle des saisons et font la joie des chasseurs. Il les étudie l'un après l'autre, de la timide et nerveuse souris des bois, au ventre blanchâtre et aux oreilles démesurées, à l'élan d'Amérique, ou orignal, roi de la forêt laurentienne.

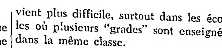
* * *

Vint le tour des habitants de l'onde et ce fut les deux tomes compacts de **Poissons de nos eaux,** dont l'auteur traita avec autant de science que d'expérience. Car Mélançon est un fervent de ce noble sport qu'est la pêche à la ligne, moins insignifiant et plus ardu que ne se l'imaginent les profanes des salons, parce que basé sur l'observation, les conditions de la température et la connaissance des fonds. Pêcher à la ligne ne se résume pas à tremper du fil dans l'eau, comme disait jadis Richepin. Donc, Mélançon apprit à connaître les poissons et les profondeurs où ils vivent, avant de rédiger leurs biographies respectives. Il travailla sur le terrain, si l'on peut dire. Pour le compte du chemin de fer et le sien, on le vit parcourir lacs et rivières de la province, du nord de l'Ontario, d'ailleurs. Il se familiarisa avec les moeurs de la truite mouchetée et de la grise, de la ouananiche, du saumon, après avoir, en ses années de jeunesse sur la rive sud du fleuve, bataillé avec l'achigan, le doré, le brochet et le maskimongé aux traîtres mâchoires. Il causa avec les spécialistes québecois de la biologie aquatique, les professeurs des universités, les guides de la forêt, qui savent maintes choses dont il ne soupçonnent pas eux-mêmes l'importance. Il recueillit son bien partout, comme Molière. Quand son ouvrage parut, après des années de recherches et d'aventures, il se trouva l'un des plus complets et des plus informateurs sur le sujet. On ne peut s'intéresser aux poissons du Québec sans recourir à Mélançon.

* * *

Ensuite la gent ailée, dans **Charmants voisins.** Nous sommes avec les oiseaux, non pas tous ceux qui égaient champs et grèves, mais un choix d'entre eux, les plus gracieux ou les plus typiques, les plus personnels, montrés dans leur milieu propre, peint avec des mots, comme d'autres le sont à l'aquarelle ou l'eau-forte. A leur propos, une infinité de détails quant à leur couleurs et nuances, leurs postures, le comportement en amour, la nidification, la tendresse défensive à l'égard des petits et, pour certains, les habitudes migratoires. Cet ouvrage a moins le ton de manuel que les précédents, mais il n'en est que plus attrayant. Si les amis ailés de l'auteur sont charmants, sa façon de dire sur eux ne l'est pas moins. Son écriture est d'une telle simplicité calme que le plus ignare est tenté de conclure, le lisant, qu'il pourrait faire aussi bien. Ce qui est présomption, car la simplicité et la clarté dans le style sont la marque des écrivains véritables, et ne s'acquièrent pas en un tournemain. Le dernier ouvrage du poète-naturaliste est celui-là qu'il consacra, il y a environ un an, à ces êtres sans gloire présentés sous le titre d'**Inconnus et méconnus.** Grenouilles et crapauds, salamandres, lézards d'eau et autres, batraciens qui mènent une vie tranquille et passive sur les rivages, dans les champs et même le faîte des arbres, comme ces diminutives et quasi-transparentes rainettes, aux grêles doigts terminés de ventouses minuscules, qui orchestrent leurs concerts nocturnes dans les frondaisons printanières. Ici, encore, Mélançon est à son meilleur. Il ne sait pas tout de la nature, ce qui n'est donné à personne, mais il sait beaucoup. Il a aussi l'art de le communiquer à ses semblables. Sans pédantisme, avec humour et grâce.

L'Illettré.



La vie française en Alberta

(suite de la page 2)

La population catholique de langue française est repartie en une quinzaine de paroisses, dont quelques-unes sont assez homogènes.

Vicariat de Grouard

C'est la partie de l'Alberta où, de l'avis général, la population catholique de langue franaise est la plus solide. Le vicariat a connu au cours des dernières années un développement prodigieux; construction d'un Collège, de pensionnats, d'écoles, d'églises, etc. En l'absence de Son Exc. Mgr Langlois, dont la santé est précaire, le vicariat est administré par Son Exc. Mgr Routhier.

Le clergé est en grande partie formé de Missionnaires Oblats; on y compte cependant huit prêtres séculiers.

La population catholique de langue française est repartie en 13 paroisses, dont la plupart sont bien groupées près de la ville épiscopale.

On y compte des hôpitaux dirigés par les nôtres à McLennan, High River et Spirit River.

3.—Organisation scolaire

Le système scolaire est sous le contrôle de l'Etat provincial, qui a des tendances marquées pour la centralisation à outrance, surtout depuis l'établissement du système des "Grandes Unités". Tout en gardant un certain contrôle sur les écoles, nos commissions scolaires locales, ont perdu ainsi l'adminitration financière de leurs écoles, qui appartient en nombre d'endroits à la Grande Commission.

Jusqu'ici la minorité catholique et française a pu préserver certains droits scolaires, quoique bien minces. La loi permet l'enseignement de la religion à l'école, à condition que ce soit pendant la dernière demi-heure de classe. Quant au français, les deux premières années du cours primaire peuvent être enseignées tout en français. A partir de la troisième jusqu'à la neuvième année inclusivement, la loi permet d'enseigner une heure de français par jour et de donner toutes les explications jugées nécessaires en français. Les commissaires locaux conservent le droit d'exiger pareil enseignement de la religion et du français et de choisir eux-mêmes les maîtres et maîtresses d'écoles.

Même si l'enseignement catholique et français est officiellement reconnu par la loi, on ne peut s'empêcher de déplorer le fait qu'on nous accorde ces privilèges d'une façon si parcimonieuse.

Le minimum accordé est nettement insuffisant pour donner à la jeunesse une véritable formation catholique et française, surtout française.

Il y a plus. Souvent, à cause du mélange des élèves de différentes origines vient plus difficile, surtout dans les écoles où plusieurs "grades" sont enseignés dans la même classe.

Il faut déplorer aussi que, trop souvent, les professeurs ne se servent pas de tous les privilèges que nous accorde la loi, prétextant entre autre que le programme scolaire est surchargé.

Enfin on doit regretter l'absence d'école normale et de formation universitaire pour les futurs professeurs de français. Comment transmettre à la jeunesse une formation qu'on ne reçoit pas? Parfois le français n'est pas enseigné par manque de professeur.

Présentement on craint un autre assaut du gouvernement contre les écoles séparées.

Remèdes.—Afin de combler ces lacunes du mieux qu'elle peut, la minorité franco-albertaine a recours à divers moyens.

a—L'Association canadienne-française de l'Alberta organise chaque année les Concours de français, auxquels prennent par environ 3,500 jeunes. Deux ou trois fois l'an elle fait subir des examens de catéchisme.

b—Elle maintient à ses frais un **Visiteur** des écoles bilingues, chargé de faire rapport et d'encourager l'étude du français.

c—L'A.C.F.A. a lancé **l'Association des Educateurs bilingues** qui, elle, travaille plus spécialement auprès des maîtres et maîtresses d'écoles. Des cours d'été sont organisés chaque été. Des cours supplémentaires sont donnés au cours de l'année aux élèves qui se préparent à l'enseignement. Des congrès régionaux ont lieu de temps à autre. Des bourses d'études sont octroyées.

d—Il faut encore souligner l'oeuvre des Festivals français, de la Bonne chanson, des bibliothèques scolaires, etc.

e—Nombre d'autres démarches ont été faites, qu'il serait trop long d'exposer ici.

Quelques statistiques—Voici quelques chiffres concernant la situation scolaire en Alberta:

Nombre d'écoles primaires bilingues: 52; nombre d'écoles supérieures bilingues: 16; nombre d'élèves dans ces écoles: 4,000 environ; nombre d'élèves dans les écoles anglaises: inconnu; nombre de professeurs bilingues: 212. Collège St-Jean: 155 élèves, 16 professeurs.

4—Organisations économiques, politiques et sociales

Dans le **domaine économique**, les Franco-Albertains jouent un certain rôle, mais on y remarque des déficiences. On doit tenir compte du fait que notre population est surtout rurale.

Pour ce qui est du commerce, la position des nôtres est à peu près nulle dans les grandes villes. A Edmonton en particulier, les nôtres occupent une position inférieure aux autres groupes. Nous n'y avons aucune maison importante comme autrefois.

Dans les petites villes et villages, plusieurs entreprises commerciales sont gérées par les nôtres. Plusieurs de ces endroits cependant sont envahis par des commerces anglais ou ukrainien.

Dans le domaine coopératif, on compraciales, l'enseignement du français dete une vingtaine de caisses populaires contrôlées par les nôtres, ainsi qu'une douzaine de coopératives de consommation, production, habitations, vente d'oeufs.

Au diocèse de St-Paul, on a lancé récemment l'organisation professionnelle rurale pour nos cultivateurs catholiques et français.

Pour compléter ce tableau, ajoutons que quelques-uns de nos compatriotes sont intéressés au commerce de l'huile, du bois et du charbon. Plusieurs autres sont dans les affaires comme agents d'immeubles, d'assurances, etc.

Domaine politique.—Les Franco-Albertains comptent un sénateur, un député au Fédéral, trois députés à la législature provinciale dont un ministre, le Procureur général de la province, un juge en fonctions (un autre retiré).

Domaine professionnel.—Pour ce qui est des professions libérales, les nôtres détiennent une place de choix. Plusieurs sont des médecins réputés, parmi lesquels nombre de spécialistes, en tout une vingtaine. Nous comptons aussi des dentistes, avocats, architectes, agronomes, ingénieurs.

5.—Organisations patriotiques

L'Association canadienne-française de l'Alberta (A.C.F.A.) est reconnue comme l'association-mère en notre province. Elle joue le rôle d'une fédération pour tous les mouvements français. C'est ainsi que l'on trouve dans l'organisation de l'A.C.F.A. des sous-comités d'éducation, de concours de français, de radio, d'agriculture, de librairie, etc., qui font le point de contact avec les organisations correspondantes.

L'A.C.F.A. groupe officiellement tous les Canadiens de langue française de l'Alberta. Elle comporte une section de jeunes qui n'est pas encore complètement organisée et quelques cercles paroissiaux ici et là dans la province.

Outre l'A.C.F.A., mentionnons l'Association des Educateurs bilingues qui s'occupe plus spécialement du corps professoral (A.E.B.A.)

Quelques organisations autrefois actives sont inopérantes pour diverses raisons: entre autres l'Association de Commissaires d'écoles qui a perdu de l'influence à cause des Grandes Unités; la Société canadienne d'enseignement post-scolaire, qui n'a ni les fonds, ni le personnel voulu pour être active.

Un peu partout, d'autre part, on compte des organisations paroissiales, telles que Clubs de jeunes, chorale, cercles de fermiers, scouts, etc.

En général, rares sont ceux des nôtres qui font partie d'organisations neutres.

Journal—Organe officiel de l'Association canadienne-française de l'Alberta, La Survivance fêtera avant longtemps ses 25 ans d'existence. Elle est entrée en novembre dernier dans sa 24e année.

En dépit de son volume restreint, notre journal joue un rôle prépondérant dans la vie franco-albertaine et a des échos parfois dans tout le pays. Il a appuyé sans cesse et de toutes ses forces toutes les causes catholiques et françaises.

Fait à noter: depuis dix ans, notre journal n'a fait aucune propagande poussée pour obtenir des abonnements. Malgré cela son tirage s'est amélioré et s'élève à près de 4,000 copies. Tous ses abonnés sont en règle pour l'année courante. Même sa position financière s'est améliorée.

Il est difficile d'apprécier à sa juste valeur l'influence qu'il exerce. Les faits mentionnés plus haut parlent en sa faveur.

Radio

Depuis le 20 novembre 1949, le verbe français retentit sur les ondes à travers la province de l'Alberta. Ce jour-là en effet, les Franco-Albetrains inauguraient leur poste de radio CHFA.

Après avoir connu pendant des années des luttes terribles, la radio française a fini par avoir gain de cause. Aujourd'hui, elle est acceptée de tous, et même la population étrangère à notre langue louange notre poste comme étant le meilleur à plus d'un point de vue. Pas une seule critique ne s'est élevée depuis sa fondation.

Le poste CHFA a été une entreprise coûteuse, à cause de sa puissance (5,000 watts) nécessaire pour atteindre tous nos groupes, et aussi à cause du coût de matériaux et de la main-d'oeuvre. Il a coûté quelque $175,000.

De cette somme environ $140,000 ont été versés en purs dons par les Franco-Albertains. Le Comité Permanent de la Survivance versa $50,000 de la souscription faite dans le pays. Il reste encore une dette qui nuit à la bonne marche du poste.

Depuis sa fondation, le poste a eu des revenus commerciaux très encourageants. Cette année (1951) ils s'élevaient à plus de $85,000. Le coût d'opération est actuellement d'environ $100,000 par an. Nous recevons une certaine aide de Radio-Canada, sous forme de programmes de soutien. Nous espérons davantage.

Il est trop tôt encore pour juger de l'influence de la radio, mais nous pouvons croire qu'elle grandit de jour en jour, si nous en jugeons par les réactions que provoquent certains programmes. L'opinion générale au sein de notre population témoigne en faveur du poste CHFA, même si parfois il faille enregistrer quelques restrictions. La tenue des programmes est elle-même en général de première qualité.

Conclusion

En résumé, nous pouvons conclure que si les Franco-Albertains ont connu quelques reculs en certains domaines, ils ont sur d'autres points fait des progrès notables.

Parmi les faits à souligner, mentionnons la création du diocèse de St-Paul, la fondation de la radio française (Poste CHFA), un avancement appréciable dans la Rivière-la-Paix, la construction du Collège de Falher, l'orientation nouvelle du Collège St-Jean d'Edmonton (ancien juniorat) pour suppléer à la fermeture du Collège des Jésuites, l'établissement de la Librarie française de l'A.C.F.A., l'essor nouveau donné à l'Association des Educateurs bilingues (A.E.B.A.), l'organisation de Cours d'été pour nos professeurs, accroissement de notre élite professionnelle, etc.

Quelques ombres au tableau: abandon de la terre par plusieurs, envahissement de certaines paroisses par les étrangers, difficultés et entraves dans le domaine scolaire, ce qui empêche de donner une éducation foncièrement française à la jeunesse, besoin de vocations sacerdotales, certains des nôtres en quelques paroisses sont totalement privés de ministère en français.

Afin de régler ces problèmes et pour consolider définitivement nos positions, nous nous tournons instinctivement vers nos compatriotes de la province-mère. Nous souhaitons voir se déclencher un fort mouvement d'établissement rural vers nos régions qui offrent encore d'immenses possibilités. Loin de courir à leur porte ces nouveaux venus, à condition de s'établir dans les endroits propices assureraient de façon définitive le problème de notre survivance catholique et française.

Nous constatons avec plaisir le rapprochement étroitement qui s'est fait entre l'Est et l'Ouest grâce en particulier au travail du Comité Permanent depuis sa fondaion en 1937. Nous espérons que le travail entrepris sera poussé jusqu'à son plein épanouissement.

Ça devient de plus en plue énervant

BONNYVILLE

M. l'abbé Kochan et les catholiques d'Ardmore désirent remercier de tout coeur les hommes d'affaires de Bonnyville et de Fort Kent pour leur générosité et leur aide à l'occasion du piquenique paroissial du 29 juin.

Nous avons la belle visite de M. et Mme Lucien Hébert, de Normandeau. Ils sont enchantés de notre petite ville. Qui sait si un jour vous ne viendrez pas demeurer par ici. C'est à souhaiter. Mme L. Hébert est soeur de Mme Alex Chaput.

M. Albert Godin, de Picardville, autrefois de Bonnyville, était heureux de revoir ses anciennes connaissances de Bonnyville.

Notre vieille mémère Bourassa a célébré sa 96ème année de naissance. Elle demeure avec la famille Hector Ouimet. Tenez bon, mémère et atteignez vos cent ans!

Les instituteurs et institutrices ont eu leur salaire augmenté. Il paraît que ça frise les $200 par mois pour commencer. Avis à nos demoiselles bilingues. Embrassez la profession de l'enseignement!

Mme Hector Ouimet est de retour d'un beau voyage dans l'Est. Elle est arrivée à Edmonton par avion!

Nous payons pour notre hiver très doux, en recevant en retour un climat maritime. De la pluie et encore de la pluie depuis deux grandes semaines et samedi c'était comme un déluge. Plusieurs personnes sont fort occupées à vider leur cave qui s'est remplie d'eau. Espérons qu'en revanche la récolte sera très fructueuse!

M. Georges Lirette ainsi que sa soeur Mlle Marguerite étaient en visite chez leur mère: Mme Léandre Lirette. Georges est supposé se rendre en Californie et même si possible jusqu'au Mexique avec un autre compagnon. Mlle Marguerite continuera son cours de coiffeuse à Edmonton. Bon voyage et bonne chance!

M. Moïse Demers est à l'hôpital St-Louis. Il affaiblit toujours. M. Alfred Fortin est allé à Edmonton pour traitements médicaux.

Les messes du dimanche sont à 8h. et 10h. Ce sont deux messes basses durant les vacances.

Si vous avez des nouvelles intéressantes faites les savoir à votre correspondant qui se fera un plaisir de les envoyer à La Survivance. Il ne peut pas tout deviner et courir partout pour les nouvelles. Aidez-lui en faisant votre part. Donnez-vous la peine ou le plaisir de lui dire.

Pax Romana au Canada

Le XXIIe congrès de Pax Romana — mouvement international à deux branches qui réunit des étudiants et des intellectuels catholiques — se tiendra au Canada, du 26 août au 1er septembre. Les séances auront lieu alternativement à Toronto, Québec et Montréal. Le sujet à l'étude sera la mission de l'université. C'est un honneur pour le Canada d'avoir été choisi comme le siège de ces importantes assises. Elles devraient grouper les personnalités catholiques les plus éminentes de notre pays. Dans son message au XXIe congrès tenu à Amsterdam, en 1950, Pie XII indiquait aux étudiants et aux intellectuels catholiques du monde entier un double devoir: présence à la pensée contemporaine, service de l'Eglise. Le congrè de Montréal aidera à remplir ces deux tâches.

Décès de Mme Archambault

Jeudi dernier, 3 juillet, à 10h.30 a.m., en l'église de St-François, Edmonton Nord, avaient lieu les funérailles de Mme J. H. Archambault (née Katherine Archambault). Le Rév. Père Dunstan, o.f.m., officiait. Les porteurs étaient MM. Alphonse Marquis, Roger Carrière, Neil Scoutsen, Albert Morin, Marcel Bernier et Fernand Leduc.

Au cimetière les dernières prières furent dites par le Rév. Père Alexis, o.f.m.

Feue Mme Archambault laisse pour pleurer sa perte: son mari, J. H. Archambault, un fils, Wilfrid, d'Edmonton, une fille, Mme M. Bernier, de Cardston, Alberta; deux petites-filles, Jeanne et Lucile Bernier; quatre soeurs: Mmes T. J. Charlebois et T. J. Morin, d'Ottawa, la Rév. Soeur Ste-Rita, d'Youville Convent, Brooklyn, N.Y. et Mme J. Dostaler, d'Edmonton. Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

Le Fête du 14 Juillet

Le Comité du 14 juillet, sous la présidence de Mlle Paulette Crévolin, Agent Consulaire de France à Edmonton, vous invite à venir célébrer la Prise de la Bastille, lundi soir le 14 juillet à 8h.15 au Cascade Hall, 9656 ave Jasper.

Dans une atmosphère bien française, vous pourrez déguster cocktails et souternes à volonté, tout en valsant au son de nos valses et tangos. Pour les gourmets un goûter sera également servi.

Retenez bien cette date mémorable, "14 juillet", et surtout ne manquez pas de venir nombreux avec vos amis.

Comité exécutif, M. A. Krémer, E. Hébert, secrétaire. Conseillères: Mmes J. St-Martin, 43013, E. Dame, 23561, Wm. Philion, 81861, A. Crévolin, 25313.

A l'opéra

Monsieur et Madame arrivent à l'Opéra. Monsieur fouille sa poche et grommelle:

—Zut! Je n'ai pas oublié les billets!

LOS ANGELES

Notre pique-nique St-Jean-Baptiste a eu lieu dimanche le 22 juin — beau succès.

Nous voici avec 15 heures, 18 minutes de lumière. Comparez ceci avec chez nous.

Un soldat à notre camp Robert, pendant qu'on lui injectait du sang, fit la remarque que ce sang était le sien, donné auparavant.

Le problème de la transportation publique, à Los Angeles, est plus compliqué qu'ailleurs. Philadelphie couvre 135 milles carrés, Chicago 211, New-York 365, Los Angeles 452. La population de Philadelphie est de 15,000 personnes par mille carré, juste un peu plus pour Chicago et Boston, 25,000 pour New-York. Mais à Los Angeles, que 4,400. Los Angeles semble une agglomération de petites villes. 300 chars sont suffisants ordinairement mais aux heures occupées, matin et soir, 750 chars ne suffisent pas.

Les Etats-Unis ont 174,000 employés à l'étranger.

Broncho Miller raconte ses souvenirs: un jour, il était à l'écurie lorsqu'on vit arriver un cheval à l'épouvante sans cavalier: le cavalier ayant été débarqué par une flèche d'Indien, sans doute. En ces derniers cinq mois, le Pony Expresse transporta en Californie les derniers messages du président Buchanan, l'annonce de l'élection de Lincoln, le coup de feu sur le Fort Sumter, qui déclancha la guerre civile.

U nautre centenaire de Los Angeles: Fran Leibfried. Il s'était promis de se remarrier à 100 ans, mais aujourd'hui à cet âge, il a changé d'idée. Ses trois filles sont près de lui, mais il préfère vivre seul, à Venice, près de la mer. Il fait du jardinage, ses emplètes, sa cuisine, son raccommodage, soigne ses fleurs. Il se dit pas trop misérable de sa surdité, car, à son âge, dit-il, la grande partie de ce qu'on entend n'est que des sottises.

Mexico City a maintenant femmes policières sur ses rues. Elles ne sont pas payées par la ville, mais plutôt par une compagnie de commerce qui se sert de leurs dos pour y déposer des affiches.

L'éducation au moyen de vues animées grandit toujours dans nos écoles. Nos écoles de ville distribuent plus de 900 films éducateurs par jour. La ville en achète pour $100,000 par année. Il est difficile d'obtenir les producteurs d'Hollywood pour films de classes, ceux-ci ne paient pas.

L'an dernier, 1951, il y eût 39,417 naissances à Los Angeles.

434 bateaux sont entrés dans notre port San Pedro en janvier dernier, 424 en février, venus de 14 nations.

Lorsqu'un ami ouvre une maison d'affaires au Japon, ce ne sont pas des fleurs qu'on lui présente, mais des poissons.

Les floristes ici sont mécontents. Il y a trop de demandes des malades ou des gens fêtés qui préfèrent qu'au lieu de fleurs, qu'on présente la monnaie aux oeuvres de charité.

Les vaches diminuent aux Etats-Unis, mais la production du lait reste la même.

C'est sur le mont Katachdin, au Maine, que le soleil apparait premièrement, chaque matin, aux Etats-Unis.

Papa Charles McGee, son fils Patrick, et sa fille, Kathleen, sont nés à la même date, le 5 mars.

GUY

Lundi, le 30 juin, malgré les mauvais chemin et la pluie, une soixantaine de personnes se rendaient à Girouxville pour leur pélerinage paroissial. Espérons que le Maître de la Moisson récompensera nos humbles efforts.

Depuis une quinzaine de jours, d'autres équipes d'étude d'Action Rurale se sont ajoutées à celles déjà formées. Nous leur souhaitons du succès.

Voilà que nos gens ont coopéré cette semaine dans le but de préparer un terrain pour la balle-au-camp au village sous la direction de M. Paul Lemay.

Mme Philippe Paquet nous a quittés pour travailler à l'hôpital Sacré-Coeur de McLennan.

Du village, nous pouvons admirer présentement les résidences de M. Moïse Lafleur et Wilfrid Bisson depuis que ce dernier a fini de défricher les 160 acres avoisinant l'église. Guy se développe et s'agrandit.

Une présentation de cadeaux fut faite, lundi, le 30 juin, chez M. Jasmin en l'honneur de Mlle Marie Jasmin dont le mariage aura lieu bientôt.

M. Guy Brûlotte du B.C. est en promenade chez ses parents, M. et Mme Willie Brûlotte.

L. St-Arnaud nommé C.-S. pour Grouard

Fermier et agent d'assurances, âgé de 38 ans, marié, et cinq enfants, M. J.-. St-Arnaud a fait ses études classiques au collège des Jésuites d'Edmonton et gradua en 1932. Il fut employé par le gouvernement provincial de 1937 à 1945 où il acquit beaucoup d'expérience en administration municipale. En 1945 il entra en affaires comme agent de machines agricoles.

M. St-Arnaud est président de la commission scolaire de Falher, il est un membre fondateur du Collège Notre-Dame de la Paix, organisateur pour le poste CHFA et primoteur de toute oeuvre éducationnelle. M. St-Arnaud croit en une saine et honnête représentation pour l'avancement du district.

Mieux vaut tard que jamais. Si vous êtes en retard, pourquoi ne payez-vous pas votre abonnement dès aujourd'hui?

FORT KENT

Noces d'or de M. et Mme Thomas Albert

C'est mercredi dernier le 2 juillet, que M. et Mme Thomas Albert (née Edna Michaud) fêtaient leurs noces d'or, cinquante années passées dans l'union la plus parfaite. Ce fut M. le curé Thibault qui bénit cette fête. Après quoi il félicita les heureux jubilaires d'avoir toujours été des parents chrétiens et le bel exemple qu'ils ont donné dans leur vie conjugale puisque trois de leurs enfants s'étaient donnés dans la vie religieuse et sans doute on compterait d'autres religieux dans leurs petits-enfants qui sont au nombre de 41, et une arrière-petite-fille; il leur souhaita de passer d'heureux jours avec tous ces chers petits. Il chanta la grand'messe recommandée à leurs intentions devant une foule nombreuse de parents et d'amis venus se joindre à eux pour demander au bon Dieu de leur continuer toutes ses grâces de choix et de nombreuses années encore.

M. Albert avait pour témoin son beau-frère, Jos Levasseur, tandis que Mme Albert avait son frère Willie pour témoin.

M. Albert compte deux frères, Belone et Jos dans l'Est ainsi qu'une soeur, Mme Jos. Michaud, à Sanford, Maine. Mme Albert compte deux frères, Willie et Albini, et trois soeurs, Mme Anatole Mercier (Laddie), Mme Arthur Croteau (Lina), Mme Jos. Levasseur (Ella). M. et Mme Thomas Albert sont une belle famille de douze enfants vivants. Ce sont: Soeur Jeanne, à Végreville, chez les Soeurs de la Charité d'Evron, Mme Audrie Landry (Georgina), Mme Roméo Gaucher (Yvette), Mme Remi Leguerrier (Isabelle), Mme Anatole Jalbert (Raymonde) et Soeur St-Louis de Rome (Catherine) chez les Soeurs Ste-Croix, Frère Albini, o.m.i., à Brockett, Léon, à Fort Kent, Zénon et Denis, à Maillardville, Cyprien, à Girouxville, Arthur, à Fort Kent. Manquaient à cette réunion de famille deux de leurs enfants, Sr. Jeanne qui avait subi quelques semaines auparavant une grave opération et Cyprien, à Girouxville, dont les chemins étaient impraticables. Le banquet fut donné chez leur jeune fils Arthur sur le bien paternel. M. l'abbé Thibault présidait au banquet. Dans l'après-midi tous les petits-enfants sont arrivés pour présenter leurs souhaits à leur pépère et mémère par de petites déclamations et chansonnettes; il en fut ainsi avec les plus âgés, chacun eut à faire sa part. Ce qui veut dire que l'après-midi fut passé en vraie gaieté; un souper buffet fut servi à toutes les familles pour finir la journée, la paroisse entière était invitée pour s'amuser comme dans le bon vieux temps. Comme ce serait beau si on faisait toujours ainsi la noce; à minuit un goûter fut servi à la foule par M. et Mme James Collins. Tous souhaitèrent à M. et Mme Albert encore de nombreuses et saintes années.

Dimanche dernier le R. P. Martin Michaud, o.m.i., nous chantait la grand'messe; le Père sera dans sa famille pour quelques jours.

Nous comptons beaucoup de visiteurs depuis quelques jours, parmi lesquels sont M. et Mme Dany Levasseur, de Vancouver, M. et Mme Arthur Gaucher, M. et Mme Willie Collins, M. Léon Chassé, fils de Mme Charles Chassé, tous de New-Westminster, MM. Zénon et Denis Albert, de Maillardville, qui étaient venus pour assister aux noces d'or de leurs parents, leur petite fille Hélène Leguerrier, de Calgary, ainsi que le Frère Albini, o.m.i., de Brockett; M. Toutemps, frère de Mme Laganière, ainsi que sa soeur Mme Bussière.

Nos bonnes religieuses sont toutes parties, quelques-unes au cours de l'université, d'autres au cours français. Notre Mère Provinciale à Falher avec Soeur St-Louis et Soeur St-Edouard et Soeur Madeleine de Pazzy à Ste-Lina pour un repos bien mérité, Soeur St-Joachim dans l'Est avec Soeur St-Claude de Vienne, cette dernière pour ses voeux perpétuels à la maison-mère à St-Laurent, près de Montréal. Ce qui veut dire que ce coin du village sera bien silencieux pour quelques semaines. M. le curé est parti pour Calgary avec quelques-uns de ses jeunes.

Mmes Maxime et Jos Levasseur sont toutes deux à l'hôpital; espérons que leurs cas ne sont pas trop sérieux. Qu'elles nous reviennent bientôt en bonne voie de guérison.

Mlle Marie Cyr était en visite chez sa soeur, Mme Willie Michaud avant le départ de sa petite Marie pour Montréal.

MM. Tomarski et Noël Lafrance ainsi que leurs épouses et leurs petites familles sont partis en vacances à Banff; bons voyage à tous.

Est né à M. et Mme Paul Leguerrier un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph Kenneth; parrain et marraine, M. Zénon Albert et Hélène Leguerrier, oncle et cousine de l'enfant.

FALHER

Dames de Ste-Anne

L'assemblée régulière des Dames de Ste-Anne a été retardée à mercredi le 16 à cause de l'absence de nos prêtres à cette date.

C'est donc le 16 juillet qu'aura lieu la réception des aspirantes Dames de Ste-Anne; elles sont priées de se rendre au sous-sol de la sacristie à 7h.15 mercredi soir. La réception aura lieu dans l'église à 7h.30; elles sera suivie du Salut du Très Saint-Sacrement et de l'assemblée mensuelle.

Toute dame qui aimerait entrer dans la Société sera la bienvenue.

La présidente.

A l'examen

—Mademoiselle, voulez-vous me dire ce que vous savez sur le grand Corneille?

—Le grand Corneille est l'auteur du Cid, de Cinna, de Polyeucte.

—Très bien; connaissez-vous quelque chose sur sa famille?

—Oui, Monsieur; il était le frère de Thomas Corneille et le père de la tragédie.

Journée d'A.C.F.A. à Mearns

M. et Mme Lirondelle, $2.00.
M. et Mme A. Nobert, $2.00.
M. et Mme G. Nobert, $2.00.
M. et Mme O. Sabourin, $2.00.
M. Maurice Bugnet, $1.00.
M. No Boisvert, $1.00.
M. C. Cloutier, $1.00.
M. Ed Vandenhiuten, $1.00.
M. J. Hallé, $1.00.
M. H. Gibeau, $1.00.
Mlle Doris Lirondelle, $1.00.
M. M. Lirindelle, $1.00.
M. Frédérique Nobert, $1.00.
M. Emile Ricard, $1.00.
M. Charles Pelletier, $1.00.
M. Camille Ricard, $1.00.
M. Albert Wulff, $1.00.
Total $21.00

Journée d'A.C.F.A. à St-Paul

A donné $10.00:
Mgr M. Baudoux.
Ont donné $5.00:
Mgr S. Loranger,
M. Frederick Belliveau,
Edmond Mailloux,
Dr Georges Mandin,
M. Thomas Tremblay,
M. Alphonse Brosseau,
M. Od. Pigeon,
M. L. M. Drouin,
A donné $4.00:
M. Ed. Poulin.
A donné $3.00:
M. Cyris Lafrance.
Ont donné $2.00:
M. Aimé Van Brabant,
M. Joseph Laramée,
M. Rodrigue Pichette,
Léon Fontaine,
Adélard Chamberland,
Louis Boutin,
Jacques Lefebvre,
Jules Van Brabant,
Mariette Baudoux,
Walter Lambert,
Hector Plante,
Wilfrid Généreux,
Isidore Fontaine,
Henri Trottier,
Paul Drolet,
Raymond Neveu,
Emile Belzil,

Ont donné $1.00: Alphonse Routhier, Didier Gamache, Ordonne Leroux, Robert Belzil, Victor Laboucane, Paul Fontaine, Charles Lafrance, J. A. Lamothe, J. A. Lapierre, Charles O. Joly, Mme Jos. Belzil, J. C. Thérien, Ernest Gamache, Vve Phidime Joly, Léo Jubinville, Joseph Blanchette, Albert Noël, Léo Plante, Mme Cécile Plante, Emile Pomerleau, Omer Dubrule, Mme Louis Boutin, Marius Drouin, Napoléon Blouin, Yvonne Pomerleau, Paul Duteau, Ernest St-Jean, Rev. Jules Laberge, Adrien Michaud, Gérard Plouffe, Gérard Gauvin, E. O. Leroux, Jules Couture, Mme Phil Blanchette, W. J. Skitch, Emile Roy, Yves Dupuis, Alphonse Gagné, Albert Joly, Zénon Joly, André Joly, Ildège Jubinville, René de Moissac, Fernande Gagné, Arthur Gamache, Henri Durand, Wilfrid Roberge, Caselie Buissière, J. Baptiste Ayotte, Lucille Desmarais, Emile Joly, Charles Gauvreau, Donat Letourneau, Ronald Doyon, Roch Landreville, Vianney Joly, Henri Charron, Gabrielle Bergeron, Omer Beland, Julien Lafontaine, Napoléon Bergeron, Laurent Richard, Alexandre Drolet, Albert Côté, Rodolphe Lafrance, Xiste Plouffe, Oscar Guindon, Urgel Pigeau, Eugène Généreux, Jacques De Moissac, Antoine Boudreault, Joseph Lafrance, Nicolas Osga, Antoine Brassard, Albert Doucet, François Lambert, Léon Gamache, Ernest Guertin, Ida Charron, Lumina Doucet, Ovide Doubert, Mme Donat Letourneau, Abbé Roméo Lemelin, Hermidas Lord, Bertre Plouffe, Henri Van Brabant, Arthur Richard, Joe. O'Driscoll, Joffre Tétreault, René Girard, J. A. Beauregard, Laurent Binette, Raoul Picard. Lionel Leclair, Ted. Tardis, Bill Dudok, Pierre Brault, Camille Charron, El. Hurtibise, Geo. Laramée, M. Laramée J. Lefebvre, Albert Généreux, Walttr Fagnan, Adrien Duhamel, J. H. Langlois, Jos. Fortier, J. A. Maurice, Oscar Hébert, Victor Lafrance, Clarence Labrie, Urgel Leroux, Théo. Ayotte, Jos. Girard, M. Lachevrotière, Mme M. Drouin, Onias Côté, Rév. Louis Viel, Florian Beaudin, Henri Neveu, Omer Lafrance, Charles Leroux, Louis Michaud, Arthur Faucher, M. Turcotte, M. Gagné, H. Généreux, Louis Letourneau, Dr Geo. Bosnyak, Laurent Duchesneau, Paul Blouin, Armand Lamothe, Clovis Thérien, Arthur Gamache, Félix Gill, Ernest Pigeon, Paul Robinson, Louis Dubois, Emile Ayotte, Albert Hurtibise, A. Ricjer, Lucien Duhamel, Mme Marg. Mailloux, D. L. Germain, M. Laventure, Solim Roberge, Célestin Hurtibise, C. Joly, Roland Boisvert, Raymond Demers, U. Belzil, M. Belzil, Edmond Desmarais, Paul Fagnan, Al. Tourangeau, Denise Lambert, J. W. Beaudry, Marcel Jacques, Mme H. Neveu, Arthur Fintaine, Mme Ed. Drolet, Mme Jack Stinson, Jérémie Faucher, Arthur Drolet, M. Lapointe, W. Arsenault, M. Marcel, Thomas Girard, Mme Montambeault, Phil. Germain.

Ont donné moins d un dollar: Denise Desmarais, Xavier Preville, Aline Desmarais, Berthe Frigon, André Pellerin, Oscar Poirier, Liliannt Lambert, Mme Vve Journeault, Marguerite Pigeau, M. Leblanc, Gaspard Foisy, Er. Leboeuf.

Total $268.25

TANGENTE

Visiteus

M. et Mme Philippe Desjardins, de Lachute, P.Q., vinrent rendre une agréable surprise à Rév. Soeur Ste-Germaine Cousin, Supérieur du Couvent. Mme Desjardins est la soeur de Soeur Supérieure. Ils visitèrent leur parenté de Codesa, M. et Mme Gaboury, et quelques paroisses de la paroisse.

En promenade chez Mme Antonio Fortin et chez M. et Mme Henri Beaudoin, M. et Mme Adélard Guay, de Maillardville, Colombien Canadienne.

M. l'abbé Hudon, curé de LaCorey, Alberta, passa quelques jours dans la région de la Rivière la Paix, à Tangente, après le presbytère, il visita chez M. et Mme Alphonse Boulianne.

Les 4 et 5 juillet, lors des journées d'étude d'Action Rurale, présidées par M. l'abbé Gérard Bouchard, un groupe de Tangente se rendit avec grand intérêt à la salle paroissiale de Donnelly.

Dimanche soir, le 6 juillet, lors de la séance de vues animées, fut tiré au sort le billet chanceux de la râfle en cours depuis un mois. M. Noël Rioux, fut le gagnant d'un complet de vaisselle de 80 morceaux. Félicitations à M. Rioux et remerciements à tous les coopérateurs de la râfle.

Du 9 au 16 juillet, le R. P. Pinard sera en retraite pastorale au Collège de Falher.

Sa recette

L'ami — Comment avez-vous conservé une si bonne santé?

Le médecin — C'est tout simple. J'ai vécu de mes remèdes, mais je n'en ai jamais pris.

SPIRIT-RIVER

Heure sainte et grand'messe à l'occasion du premier vendredi du mois; assistance convenable étant donné les vacances.

Freddie Labrecque nous envoie souvent des nouvelles intéressantes de la province de Québec où il roule en ce moment avec une Oldsmobile de 1952 flambant neuve; il est enchanté de ce qu'il voit, regrette de devoir revenir pour août et se promet d'y retourner l'an prochain.

Mlle Cécile Boyer, de Port Moody, C.B., nièce de Soeur Supérieure, est venue ici la semaine dernière pour travailler à l'hôpital. Guy Bélanger, de Girouxville, est en promenade ici; hier soir, le 6, il soupait chez Ernest Chabot qui lui a donné deux pigeons voyageurs.

Il a plu vendredi et samedi; le temps s'est mier 123456 7890-... 123456 6... s'est remis au beau pour dimanche; lundi le 7, il fait un vent qui va sécher les rotes très rapidement.

Nous sommes dans le mois du Précieux Sang; il porte aussi le nom de mois de la bonne Sainte-Anne.

Aujourd'hui, le 7 juillet, il y a cinquante ans que mourait une petite fille de 12 ans, qui, depuis le 24 juin 1950, porte le nom de Sainte Maria Goretti; elle préféra se laisser assassiner plutôt que de sacrifier sa pureté; quel exemple pour tous.

DONNELLY

La semaine dernière, M. et Mme J. L. Paquette nous revenaient très enchantés de leur voyage d'où ils venaient d'assister à la réunion annuelle des producteurs de grain à Richtown, Ontario. Ils profitaient aussi de l'occasion pour visiter Banff, Lac Louise, et aussi des parents et amis à Sturgeon Falls, Moonbeam et d'autres endroits en Ontario et au Manitoba. Ils ne semblaient pas fatigués jusqu'à leur arrivée. Ils repartaient pour un autre voyage à Grande Prairie.

* * *

Vendredi et samedi avait lieu dans notre salle paroissiale, la deuxième série de conférences sur l'action rurale donnée par M. l'abbé Gérard Bouchard. A l'occasion de ces conférences nous avions aussi le plaisir d'entendre MM. L. J. Desbiens, J. M. Couet, M. Dallaire, M. Villeneve et M. Lavoie qui accompagnaient M. l'abbé Bouchard.

* * *

Félicitations à M. et Mme Gérard Maisonneuve (née Carmen Marcotte) à l'occasion de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie, Lise. Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Emile Maisoneuve, oncle et tante de l'enfant.

* * *

Mlle Thérèse Johnson est allée en vacance en Saskatchewan visiter sa parenté à Ferland et environs.

Mlle Marguerite Johnson est partie pour Edmonton où elle doit suivre des cours d'été.

Mlle Claire Dandurand qui était revenue de Grande Prairie où elle a pris un cours commercial repartait cette semaine pour Peace River où elle sera employée.

M. Remi Rouleau, employé à Grande Prairie est en vacances à Donnelly.

M. et Mme Philippe Regnier, leur fille Pauline ainsi que M. et Mme Raymond Lussier se sont rendus à Nechako pour visiter M. et Mme Jean-Baptiste Régnier, aussi pour reconduire les deux petits qui venaient à l'école à Donnelly.

M. et Mme A. Houde, de la Colombie, était de passage à Donnelly.

M. Gérard Béland qui étudiait au collège Saint-Jean, est revenu mais il a profité du passage de M. Houde pour se rendre en Colombie.

* * *

Cette semaine encore nos clubs de balle ont fait bonne figure. A Kinuso, le club des hommes a rapporté le premier prix. Ils ont gagné le club d'étoile 15 à 0, Kinuso 10 à 1 et Canyon Creek 14 à 7. Le même jour les jeunes se rendaient à McLennan pour représenter Donnelly. Ils ont rapporté le deuxième prix en gagnant les hommes de Girouxville 10 à 7.

Correction: Au sujet de la partie de balle à Jean-Côté, Donnelly a gagné Falher 5 à 3, et non pas 3 à 1, tel qu'annoncé dans la dernière chronique.

LAFOND

Nous avons été favorisés de beaucoup de pluie pendant le mois de juin et le mois de juillet commence de la même façon.

Mme Marie-Louise Côté et sa fille, Madeleine, nous ont laissé le 21 juin pour Maillardville, C.B., où résident plusieurs des enfants de Mme Côté. Ce fut avec regret que nous les avons vu quitter cette paroisse où Mme Côté a résidé depuis au moins 43 ans. Nous espérons que quelques racines sont restées à Lafond et que, avant trop longtemps, Mme Côté reviendra habiter son petit logis, ici.

* * *

Le Rév. Père Lerouge a la sisite de son frère, belle-soeur et famille de Red Deer.

Mme Arthur Dupuis, de St-Paul, ses petits enfants, son frère, Steve Prysunka, sont venus rendre visite à leur soeur, Mme Salomon Foisy, dimanche dernier.

La famille de M. Robert Bartholomew, autrefois de St-Paul, est rendue à Lafond et habite la maison de M. Léopold Lafrance. M. Bartholomew est ici depuis déjà quelques semaines, a ouvert le garage à M. Lafrance; donc les gens des environs peuvent faire réparer leurs autos et machines, au proche.

Mme Antonio Moisin, accompagnée de son petit garçon, est venue tenir maison chez sa soeur, Mme Aimé Malo, tandis que M. et Mme Malo allèrent prendre une petite vacance à Banff. Ils étaient accompagnée de M. et Mme Hervé Malo et M. et Mme Lionel Gagné. Ils ont fait un beau voyage.

Jeudi soir, le 3 juillet, il y a eu une veillée à l'école Cartier pour fêter les deux couples de futurs mariés, Mlle Rita Foisy et M. Raymond Desaulniers; Mlle Gabrielle Bergeron et M. Aimé Foisy. Ils ont reçu de beaux cadeaux et en plus chaque couple fut présenté d'une bourse, de la part de leurs parents et amis présents.

Raymond Lafrenière est revenu de Grand Centre, jeudi dernier et attend que l'ouvrage reprenne. Avec ce temps de pluie les camions ont de la difficulté à charroyer, donc Raymond a mis le sien au repos en attendant des chemins plus favorables. C'est beaucoup plus agréable d'être à la maison et dans les environs.

M. Léon Robinson cherche à vendre sa terre. Sa santé ne lui permet pas de continuer la culture de la terre, donc il aimerait bien vendre et se retirer à St-Paul. Il a une belle terre, pas loin de l'église, l'école, le magasin et le grand chemin.

Mme Léonard Lafond doit partir sous peu pour aller visiter sa fille, à Faust.

BEAUMONT

Notre pique-nique de dimanche fut un véritable succès. Malgré le temps menaçant une foule se rendait au terrain des jeux prendre part aux divers amusements. C'était vraiment amusant de voir les petits défiler en rang pour pêcher leurs petits cadeaux. Une foule de monde pris part au bingo et il y eut aussi beaucoup d'enthousiasme pour la balle au camp. Beaumont remporta la victoire sur Clearwater pour la première partie, 8 à 6; la second, Rollyview contre Armco, le vainqueur étant Armco 14 à 13, jouait ensuite contre Beaumont et remporta la victoire 17 à 16. Le tout fut très satisfaisant. Les dames de Ste-Anne ainsi que la Ligue du Sacré-Coeur désirent remercier tous ceux ou celles qui par leur travail, leur générosité et dévouement ont pris part à ce grand pique-nique pour en faire un si beau succès.

* * *

Mardi dernier, M. Rosaire Magnan, d'ici, épousa Mme Marguerite Demers, de Legal. Le mariage eut lieu à Legal. Les nouveaux époux sont partis pour voyage de noces dans les provinces de l'Est par la route des Etats-Unis, où ils visiteront leur fille religieuse, Soeur Marie Agathe, "Desneige". Nous les félicitons et en même temps nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle paroissienne et voisine.

* * *

Sont partis pour un voyage de deux ou trois semaines, M. et Mme Oscar L'Heureux ainsi que M. et Mme Jacques Demers. Ils visiteront la Colombie Anglaise où réside maintenant plusieurs anciens paroissiens de Beaumont.

M. H. Charbonneau est parti en voyage dans le Montana visiter sa fille religieuse, Soeur Marie de la Compassion (Jeanne).

Sont revenus de voyage de Vancouver, Mme Joséphine LeBlanc et sa fille Mme Albert Dansereau. Ils ont visité M. et Mme Alfred Pruneau, de New Westminster.

* * *

En visite chez Mme Albert Rivard sa cousine Mlle Denise Provencher, d'Albertville, Sask. En visite chez M. Arthur Hérard, M. Lucien Blackburn, de Westlock, et leur fille Lucienne.

Parmi nos visiteurs dimanche on remarquait M. et Mme Lucien LeBlanc, M. et Mme W. Magnan, M. et Mme E. L'Heureux, M. et Mme Parfait Chalifoux, M. et Mme Léo Chalifoux, tous d'Edmonton, M. Rosaire Durand, de Legal, M. et Mme Maurice Rodrigue, de Devon, M. et Mme Raymond Le-Blanc, de Legal, et autres.

M. Arthur Hérard a renouvellé et modernisé sa résidence. C'est une maison neuve de plus dans le village.

M. et Mme Marcel Demers sont les parents d'un nouveau-né, un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph Hervé Gérard, parrain et marraine, M. et Mme Hervé Demers, d'Edmonton, oncle et tante de l'enfant.

Pensée

Se rencontrer, s'aimer, se quitter, voilà la terre. Se rencontrer, s'aimer pour une éternité, voilà le ciel.

VIMY

La paroisse a augmenté sensiblement pendant le mois de juin, nous avons eu six baptêmes. M. et Mme Fernand Dechamplain faisaient baptiser leur fils premier-né Raymond. Les grands-parents Dechamplain étaient de cérémonie.

M. et Mme Wilfrid Provençal ont eu les jumeaux de l'année. Nés le 30, ils portent les noms de Pierre et Paul. Aux dernières nouvelles, les deux apôtres ont bonne envie de vivre et sont une des attractions de l'hôpital de Westlock.

M. et Mme Donat Labby sont les heureux parents d'un garçon eux aussi. Il porte le nom d'Emilien. M. et Mme Henri Caouette, de Legal, étaient de cérémonie.

Chez M. et Mme Raphael Bourque, un autre garçon qui portera le nom de Lucien.

En enfin, Johnny Baert et son épouse se sont procuré une petite soeur pour tenir compagnie au jeune Martin. M. et Mme Frs-Xavier Fortier étaient de cérémonie.

On nous apprend que M. Laurent Fortier a subi d'urgence une très grave opération à Edmonton. Il est cependant en bonne voie de guérison.

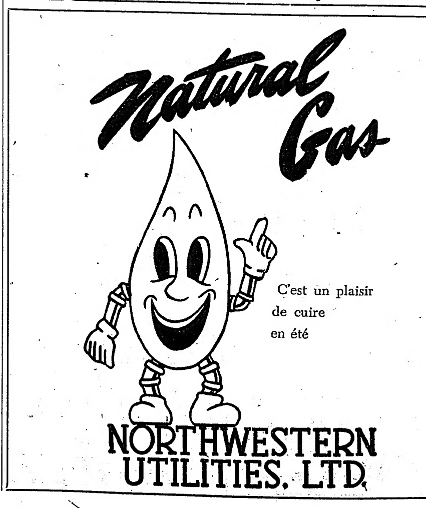
M. Jacques Dusseault a été victime d'un accident qui aurait pu être grave.

Les familles Laplante et Nap Carrière ont passé la semaine dernière en vacances, l'une à Bonnyville, l'autre à Alberta Beach.

M. Albréda Fortier, vainqueur provincial d'un concours de vente pour la Compagnie International, était, ainsi que Mme Fortier, invité de la Compagnie à Banff et Lac Louise.

Mme Télesphore St-Arnaud est en voyage à Vancouver.

Sont en voyage dans l'Est: M. et Mme A. L'Heureux, M. et Mme Jos. Provençal.



SAINT-PAUL

Camp d'été d'Action Catholique

La semaine dernière, le Camp d'Action Catholique diocésain situé au lac St-Vincent, fut soudainement peuplé de cris joyeux par un groupe de jeunes de l'école St-Paul, venus en Journées d'Etude du 3 au 5 juillet. Pendant trois jours, quinze chefs, garçons et filles de la J.E.C. étudièrent ensemble les problèmes de leur milieu paroissial sous la direction de leur aumônier et de l'Assistante technique.

Le cachet particulier de ce camp fut de grouper dans une rencontre vraiment intime et fraternelle des jeunes qui se sont coudoyés tout au cours de l'année, qui ont travaillé aux mêmes tâches sans pourtant pouvoir mettre en commun l'expérience de leur travail à cause de la complexité de la vie scolaire.

Qui a-t-il de plus intéressant que de préparer des repas ensemble et de laver la vaisselle ensemble. . . au lac! Les jeunes prirent vraiment leur camp en main avec sérieux et savoir-faire. Le programme en avait été discuté longtemps d'avance. Chaque détail en avait été prévu, même le travail, l'utile et l'agréable. La bonne préparation du camp est la condition essentielle de sa réussite.

Aucune cotisation n'avait été demandée; chacun fournissant plutôt sa cotepart de manger plus tard mise en commun. Nous remercions bien sincèrement les personnes généreuses qui ont prêté leurs machines; automobiles et camion pour le transport des campeurs et leurs bagages.

Le premier après-midi se passe à l'installation du camp: propreté des lieux, déballage, dressage de deux tentes. Et puis, entre temps que de découvertes, que de surprises dans ces lieux paisibles et solitaires! Les nouveaux propriétaires doivent d'abord se rendre maitres de la place et faire évacuer la gent trotte-menue. Après un premier souper bruyant, un feu de camp bien mené captive tout l'intérêt et prolonge la joie tard dans la nuit. Mais que la nuit parait courte! C'est qu'on n'avait pas compté avec l'armée des maringouins jusque là tenue en réserve par la fumée!

Au matin, le groupe se presse autour de l'autel. Brisée et séparée de son cadre habituel, la messe prend alors tout son caractère d'offrande personnelle et collective dans ce décor champêtre.

Puis, chacun doit assumer sa charge pour la journée et s'en acquitter fidèlement. Les filles se chargent de la cuisine. C'est le temps de mettre à l'essai les recettes apprises en classe d'Economie Domestique. Et merveille! Personne de malade. . . si ce n'est peut-être d'avoir trop mangé! Les garçons sont chargés de l'approvisionnement: du bois et de l'eau, et même de laver la vaisselle une fois par jour. Non pas sans rechignement bien entendu! Mais quelle joie, quelle bonne humeur, quel entrain animent tout ce groupe presque surpris de se trouver ensemble.

Les séances d'étude offrent l'occasion de discussions sérieuses sur le travail de l'année et de mises au point nécessaires; d'exprimer les difficultés personnelles comme d'exposer les problèmes d'envergure générale pour toute l'école.

Le camp terminé, l'expérience se révèle d'une force incomparable pour créer un esprit de groupe et de solidarité chez les chefs d'une même école. L'apprentissage de la vie en commun y compte pour autant que l'étude des problèmes eux-mêmes. Là où l'école est nombreuse, les chefs ont si facilement l'impression d'être de simples unités perdues dans ce monde étudiant qui s'agite autour d'eux.

Il est difficile d'apprécier à sa juste valeur, dès maintenant, tous les fruits de cette rencontre. Le plus apparent pour le moment, c'est l'esprit de corps qui est né tout spontanément entre les chefs. Loin du groupe, mais réunis pour lui, les chefs ont touché du doigt le sens de leur responsabilité dans le milieu étudiant. Ils ont réalisé que dans toute l'école, mais principalement des grades sept à douze, ils devaient faire pénétrer le véritable esprit chrétien, qu'ils devaient garder l'influence sinon ils perdraient le contrôle. Espérons que cette formation durera, car seule elle est de taille à faire face aux problèmes de la vie sociale que les élèves trouveront au sortir de l'école et avec lesquels les adultes se débattent désespérément.

Un seul regret: le camp fut trop court.

Annonces classées

Position demandée

Jeune canadienne-française finissant cours commercial, comprenant dactylographie et sténographie bilingues, désire position à Edmonton, commençant au début de juillet. S'adresser à casier postal No 30, la Survivance, Edmonton.

Instituteur demandé

Instituteur catholique bilingue demandé. S'adresser à P.-E. Brochu, Morinville.

Attention

Il peut y avoir un territoire vacant où vous demeurez ou à quelques milles de votre entourage. Si l'agence Familex vous intéresse veuillez communiquer à 1600 Delorimier, Dept. I, Montréal.

Travail de ferme demandé

Jeune Français connaissant les travaux de ferme désirerait être employé sur une ferme; de préférence chez des Canadiens français. Téléphonez ou écrivez à CHFA.

Cordonnerie à vendre

Cordonnerie à vendre, avec bâtisse et outillage. S'adresser à M. Joe Krych, Bonnyville, Alberta.

Institutrices demandées

On demande deux institutrices catholiques, dont l'une qualifiée pour la haute école, une autre pour les petits grades, pour l'école Guy Séparée Dist. No 30, McLennan, Alberta. Applications, adressez-vous à Mme L. Benoit, sec.-trés.

Etudes sur la béatification de Mgr L.-Z. Moreau

Cité du Vatican — La Sacrée Congrégation des rites a étudié l'introduction de la cause de béatification de Son Exc. Mgr Ludwig-Z. Moreau, évêque défunt de St-Hyacinthe.

La Sacrée Congrégation examine les demandes de béatification soumises à l'étude de l'Eglise catholique.

La G.-B. nomme un adjoint au général Clark

Londres. — La Grande-Bretagne a annoncé la nomination d'un officier supérieur de l'armée britannique, au poste de chef d'état-major adjoint auprès du quartier général du général Mark Clark, à Tokio.

La nouvelle a été annoncée à la Chambre des Communes par M. Selwyn Lloyd, ministre d'Etat aux Affaires étrangères.

Boira-t-on de l'eau salée, un jour?

Washington. — Le président Truman a déclaré que le gouvernement cherchait une solution à un problème technique très urgent pour notre civilisation moderne: celui de la purification de l'eau salée pour pouvoir en faire usage. Le gouvernement américain a voté $2,000,000 de dollars afin de faire des recherches pour trouver un procédé de purification. "Je suis très heureux de signer ce bill parce que je sais, dit-il, que le monde entier en bénéficiera". Les recherches se poursuivront dans les universités, les institutions de recherches et dans les firmes industrielles.

LA COREY

Lundi le 30 juin se déroulait dans l'église St-Michel de LaCorey une belle cérémonie de mariage, quand l'abbé Jean-Marie Hudon bénissait l'union de MarieLouise Bureau, de cette paroisse, avec Lucien Coulombe, de Legal.

La mariée était accompagnée à l'autel par son père M. Albert Bureau et M. Emilien Coulombe servait de témoin à son frère.

La mariée était charmante dans une jolie robe longue de satin blanc, garnie de dentelles et de perles; en lieu de bouquet elle avait un joli livre de messe orné de roses et de lys.

Elle avait comme fille d'honneur sa soeur, Mlle Bernadette Bureau qui portait une robe longue bleue avec couronne de même couleur. Raoul Coulombe, frère du marié, était garçon d'honneur.

La balustrade était décorée de bouquets de fleurs naturelles composées de lys et d'oeillets.

A la messe un cantique "Noël de Mariage" fut chanté par Mme Louis Dumaine, tante de la mariée. Elle était accompagnée par Soeur Ste-Monique, organiste. Alfred Plouffe chanta un "Ave Maria".

D'autres cantiques appropriés furent rendus par le choeur, formé de jeunes de la paroisse.

Le dîner et le souper de noces furent offerts chez les parents de la mariée, M. et Mme Albert Bureau.

L'après-midi fut agrémenté de chants et de musique, entr'autres "Les noces de Maria Chapdelaine" par M. le curé Hudon.

Pour clore la journée une soirée familiale composée de chants et de quelques danses de folklore eut lieu chez M. Louis Bureau, frère de la mariée,

M. Maurice Verrier nous est revenu du collège St-Jean, après une bonne année d'étude. Bienvenue, Maurice.

M. le curé Hudon est parti pour un voyage d'une semaine dans la direction de la Rivière-la-Paix; nous lui souhaitons un bon voyage.

Les Soeurs de l'Assomption ont fermé leur maison pour les vacances.

Maurice Dumaine, accompagné d'Omer Villecourt,, sont venus saluer parents et amis et en même temps semble-t-il qu'ils sont venus chercher un de nos jeunes, Denis Villecourt, pour leur aider où ils sont tous deux employés, au foyer d'Youville, à St-Albert.

Omer Dumaine nous est revenu ces jours derniers d'où il était employé en Saskatchewan depuis ce printemps.

Nouvelles races de porcs

On se demande souvent pourquoi l'on travail à créer de nouvelles races de porcs, alors que le Yorkshire canadien est devenu la race la plus populaire au Canada. Il n'existe aucune race qui puisse à la fois répondre à toutes les exigences d'un marché donné et satisfaire tous les producteurs. Les nouvelles races peuvent donc avoir leur valeur propre, et, de plus, accroître l'utilité des races existantes. On peut réunir dans une nouvelle race les caractères remarquables de plusieurs. Par exemple, on réunira l'aptitude à donner une portée nombreuse et celle de fournir des porcs lourds au moment du sevrage en une nouvelle race que l'on établira par le croisement de deux races possédant chacune, à un degré remarquable, l'un des deux caractères. Il n'existe aucun moyen infaillible de prévoir si l'on obtiendra dans chaque cas le résultat espéré et il faut poursuivre de nombreux essais avant de choisir deux races qui rassembleront chez leurs descendants de caractères important. Même chez les croisements prometteurs, une sélection rigoureuse est nécessaire pendant plusieurs générations afin d'éliminer les "retours en arrière" et de choisir des animaux porteurs, à un degré remarquable des caractères importants.

On peut encore utiliser une nouvelle race dans un programme de croisement destiné à fournir une descendance d'excelente qualité. On peut s'attendre à obtenir une progéniture supérieure en raison, d'abord, de la vigueur hybride qui survient si la nouvelle race n'est pas génétiquement apparentée à la race communément employée et deuxièmement, des efforts spéciaux déployés en vue de combiner économiquement des caractères importants chez la nouvelle race.

Ces avantages comptent pour beaucoup. En effet, ils signifient que l'on peut créer des nouvelles races qui augmenteront les bénéfices de l'éleveur par suite de leur rendement accru, de leur taux de croissance, de leur grande fécondité et de l'excellence de leur carcasse. Toutefois, étant donné les connaissances génétiques approfondies, la tenue de registres et les moyens de logement que nécessite un tel programme la plupart des éleveurs ordinaires sont dans l'impossibilité de l'entreprendre.

M. C. G. Hickman, Division de la zootechnie, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, signale que la ferme d'Ottawa et celle de Lacombe (Alberta) orientent toutes deux leurs travaux vers la création de nouvelles races à partir des croisements de base Landrace X Chester White, Landrace X Chester White X Berkshire et Landrace X Chester White X Minnesota No. 1. On déterminera la valeur de ces nouvelles races par des croisements avec la Yorkshire, dont les sujets seront gardés dans les même conditions, sur les mêmes fermes expérimentales.

M. Hickman souligne que la création de nos races actuelles des bestiaux s'est effectuée, il y a nombre d'années et d'une façon à peu près analogue à celle qui a été exposée ci-dessus. Dans maints cas, ces races se sont révélées fortes productrices et ont rapporté des bénéfices élevés aux producteurs. Les développement des connaissances génétiques et les moyens accrus de production permettront de créer des nouvelles races qui augmenteront les recettes de l'éleveur.

Poste de télévision construit à Ottawa

Ottawa. — Le ministre du Revenu national, M. McCann, annonce que la Société Radio-Canada a été autorisée à construire un poste émetteur de télévision à Ottawa, au coût de $800,000.

Les postes de Montréal et de Toronto, a-t-il ajouté, entreront en service au début de septembre et on limitera les projets d'expansion à ces deux villes et à Ottawa jusqu'à ce que le public se soit prononcée.

ST-JOACHIM

M. Roland Patenaude est de retour dans sa famille après avoir accompagné au nom du Pacifique Canadien, les voyageurs de la Survivance française au grand Congrès de Québec. M. Patenaude nous raporte que leur train comprenait un personnel entièrement de langue française, la prière se disait en commun le matin, et la journée se passait rapidement en causeries entremêlées de chansons françaises sans compter les arrêts émouvants dans les villes telles que Calgary, Moose Jaw, Regina, Winnipeg, Sudbury, Ottawa et Montréal.

M. Patenaude assistait au Congrès comme délégué officiel du cercle local de l'A.C.F.A. Pendant son séjour à Québec. M. Patenaude a fait le voyage à Ste-Anne de Beaupré avec le groupe du nord de l'Alberta. A Ste-Anne ils furent reçus et dirigés par le R. P. L. Lussier, qui est devenu depuis l'évêque-élu du diocèse de St-Paul. Après un arrêt au Cap de la Madeleine et quelques jours passés à Montréal, M. Patenatude est revenu enchanté de son voyage.

M. et Mme J. H. Tremblay reviennent demeurer parmi nous après avoir passé six ans à Paris. M. Tremblay était commissaire agricole du commerce à l'ambassade du Canada à Paris. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue parmi nous.

En visite dans la famille Bernier, M. et Mme Marcel Bernier, leurs fillettes Jeanne et Lucille, de Cardston, Alberta.

Mme Robert Bernier est partie pour un voyage d'un mois dans le Québec, l'Ontario et les Etats-Unis.

Mlle Marie Kéroack est en vacances chez ses parents. Mlle Kéroack est professeur de langues à San Francisco.

M. Richard Kéroack nous quittera bientôt. S'étant enrôlé dans l'aviation il fera une période d'entraînement à Lindon, Ontario.

M. et Mme Augustin Morin et leur famille sont partis pour un voyage de six semaines à Ottawa, Montréal et Chicoutimi.

Le Corporal Léger Roy est arrivé à Paris récemment avec les Signaleurs Canadiens. Il envoie des saluts à ses amis particulièrement à son curé, le R. P. Patoine.

Les Guides sont actuellement à leur nouveau camp d'été au Lac Ste-Anne. Elles sont sous la direction de Mlle Jeanne d'Arc Belland, Mme Cécile Baril, Mlles Antoinette Paquin et Jacqueline Villeneuve.

Restriction à l'entrée d'immigrants en hiver

Ottawa. — Le gouvernement canadien projette de restreindre l'entrée d'immigrants à la recherche d'emplois au cours des mois d'hiver, soit la période de chômage saisonnier, selon une déclaration du ministre de l'immigration, M. Harris, faite aux Communes. Certaines catégories de travailleurs n'entreront pas au pays après le premier octobre.

CALGARY

Notre pique-nique de la St-Jean-Baptiste qui eut lieu le 1er juillet fut un grand succès; nous remercions tous ceux qui ont bien voulu venir nous encourager.

M. le Dr et Mme L.-O. Beauchemin, ainsi que M. et Mme P. Provost sont revenus du congrès de Québec après avoir visité leurs parents et amis dans la vieille province.

M. Lucien Auclair qui était en charge de la transportation lors de la convention de la Chambre de Commerce à Banff fut présenté d'un joli portemanteau.

Samedi matin, à 10h., M. le curé Trudeau bénissait le mariage de Mlle Jacqueline Boucher et de M. Thomas Dowsett à l'église Ste-Famille. Dans l'après-midi une réception fut tenue chez les parents de la mariée. M. et Mme Alfred Boucher, plusieurs parents et amis se sont rendus pour faire leurs souhaits aux nouveaux époux. Ils sont partis dans l'après-midi pour un voyage de noces dans le sud des Etats-Unis, ils nous reviendront dans deux semaines pour s'établir parmi nous. Nos meilleurs voeux de bonheur et de prospérité.

Dimanche le 29 juin le R. P. Gaudet, *o.m.i.*, d'Edmonton, nous prêchait le sermon en l'honneur de la fête de la St-Jean-Baptiste. Ses remarques et ses bons conseils nous ont fait beaucoup de bien, et nous l'en remercions sincèrement.

M. et Mme P. Laurendeau sont revenus de leurs vacances un peu fatigués de leur voyage dans la Nouvelle-Orléans. M. Laurendeau nous dit que la température de 103 degrés n'était pas très intéressante et à notre grande surprise nous apprend que 65 à 80 pour cent de la population sont Catholiques.

M. et Mme V. Dandurand sont allés faire leurs emplettes de fin de semaine à Great Falls, Montana.

M. et Mme Jos Auclair ont le plaisir d'avoir avec eux leur fille Cécile, en religion Soeur Marie-Française, accompagnée de Soeur Marie Madeleine, toutes deux de Montréal, et de leur autre fille, Claire, en religion, Soeur Georges Edmond, de Spirit River. Nous espérons qu'elles auront de belles vacances parmi nous et nous leur souhaitons la bienvenue à la vieille paroisse.

Forêt singulière

Il existe dans l'état de l'Arizona, aux Etats-Unis, une forêt pétrifiée que les habitants dénomment "Chalcedony Park" ou encore "Petrified Forest". Cette forêt présente un extraordinaire spectacle, une curiosité naturelle bien faite pour retenir l'attention des botanistes et des géologues. Quand on pénètre on croit entrer en une de ces forêts qui viennent d'être mises en coupe par des bûcherons: sur le sol, de toutes parts, gisent des troncs d'arbres. Ici l'arbre semble entier, le tronc, coupé au pied, s'est abattu, il mesure cent pieds et son diamètre dépasse six pieds. Les autres sont de différentes longueurs mais tous ont un aspect singulier. Il semble qu'on en ait retranché toutes les branches. On s'arrête alors pour les examiner, les toucher, et à notre grand étonnement tous ces arbres sont en pierre. Or la surpise ne s'arrête pas là; en considérant cette pierre avec attention, on s'aperçoit qu'elle est remarquablement dure, qu'elle est même une pierre dont la rareté fait le haut prix.

Toutes les couleurs se trouvent réunies dans les échantillons que l'on examine; on y voit en grande abondance du rouge sombre, du brun et du noir. Il y a aussi des jaspes rouges et jaunes, des topazes, des améthystes, et toutes les variétés imaginable d'agathes. Et, phénomène plus étonnant encore, pas un tronc, pas un fragment de ce qui fut jadis un arbre, et qu'un caprice de la nature changea en pierre, n'est constitué par une espèce unique de pierre: chaque bloc présente de massives mosaïques de toutes les espèces que je viens d'énumérer.

L'explication fournie par les savants est la suivante: la forêt, qui se trouve dans une région volcanique fut jadis engloutie par un flot de lave. Des fleuves d'eau siliceuse passèrent sur les restes de la forêt; la silice pure aurait formé le quartz limpide, et des solutions de fer de manganèse auraient aidé à la composition des riches couleurs rouge, brune, jaune et pourpre.

Cette forêt est si remarquable qu'en 1906, le président des Etats-Unis en constitua un monument sous la garde du Département de l'Agriculture. Si vous désirez contempler cette merveille de la nature il faudra vous rendre à une douzaine de milles de la petite station d'Adamana située au nord-ouest de l'Arizona. Bon voyage!

Appel aux défricheurs de l'Ouest

La machinerie moderne a permis à l'Ouest Canadien de se développer très rapidement pendant ces dernières années. Des terres jadis boisées sont devenues cultivées et produisent maintenant en grande quantité.

Tout ceci nous le devons, répétons-le, en partie à la machinerie moderne, mais aussi au courage et à l'ardeur de ceux-là qui se sont attaqués les premiers à la forêt. Animés d'un bel enthousiasme nos défricheurs ont fait un travail remarquable et ont réussi à s'installer d'une manière très enviable.

De par ces sommes d'énergie dépensées, l'Ouest est devenu une suite de plaines fertiles et nous devons nous en féliciter. Ceci dit, nous pouvons ou plutôt nous devons néanmoins reconnaître que cette partie de notre pays est loin d'être parvenue à son complet épanouissement.

Des millions d'acres de terre arable restent encore à mettre en valeur et ils nous arrivent parfois de nous demander par qui ils le seront.

Certes, beaucoup des nôtres embrassent la carrière enviable de défricheurs et perpétuent la tâche commencée par les anciens. Il n'en est pas moins vrai que les besoins du pays sont tels qu'il faudrait que ces groupes de fermiers nés soient renforcés par un afflux de sang nouveau, et cela dans le plus bref délai.

Nous savons tous que le Canada subit actuellement les effets d'une politique de désertion du sol, qui a commencé par se faire cruellement sentir dans les provinces de l'est de notre pays.

Nous disions dernièrement que le manque de place nécessaire aux établissements agricoles étaient en partie responsables de cet état de fait, au moins pour la province de Québec. Il est à remarquer cependant que si cette province a perdu 10,600 femmes pendant ces dix dernières années, l'ensemble du pays en a perdu, lui, 51,000 pendant la même période.

Nos provinces de l'Ouest de par leur immense étendue n'ont pas eu trop à en souffrir, mais le temps n'est pas tellement éloigné où nous devrons reconnaître que cette désertion du sol nous est également néfaste. C'est pourquoi, nous ne saurions trop conseiller à nos agriculteurs de diriger les leurs vers l'établissement terrien.

La Rivière la Paix offre d'immenses possibilités aux personnes qui veulent s'adonner à l'agriculture.

Marie, Reine-des-Coeurs, située à douze milles de Peace River, de par son programme favorise grandement les intéressés qui ne possèdent pas un gros capital. Sa formule toute nouvelle permet de pouvoir acquérir un lot de "20 acres" sur lequel peut se pratiquer la culture mixte et qui permet d'attendre soit l'obtention d'une terre de la Couronne, soit la possibilité par le fermier d'acheter une plus grande terre luimême.

Chers amis, venez visiter Marie-Reine; nous vous montrerons ce que nous pourrons vous offrir. Une cordiale bienvenue vous sera réservée.

P. POTHIER,

Curé de Marie-Reine (via Nampa)

Les demandes de renseignements peuvent être adressées:

1. Père Parent, 110 Père Marquette, Québec;
2. M. le curé P. Pothier, curé de Marie-Reine, via Nampa (Alberta).
3. Comité de placement rural, Marie-Reine, via Nampa (Alberta).

Le cardinal Schuster dénonce le Réarmement Moral

Milan. — Le cardinal Ildefonso Schuster, archevèque de Milan, a déclaré que le mouvement du Réarmement Moral constitue un péril pour les catholiques et les non-catholiques.

Il s'agit, a-t-il dit dans un avertissement à son clergé et à ses ouailles, d'un mouvement hétérodoxe.

Le mouvement du réarmement moral a été fondé par M. Frank Buchman un des fondateurs du groupe d'Oxford, dont l'influence s'est répandue en Grande-Bretagne et un peu partout dans le monde.

Le cardinal Schuster critique l'origine et l'esprit protestants du réarmement moral. Il afifrme qu'il est dangereux pour les non-cathiliques parce qu'il constitue une "forme de religion tronquée et suggestive, une moralité dépourvue de dogmes, privée du principe d'autorité et sans foi suprêmement révélée — en un mot, une religion arbitraire et par conséquent, remplie d'erreurs."

Les troupes canadiennes de Koje seront retirées

Pousan, Corée. — On a annoncé offciellement que les troupes canadiennes en service au camp de prisonniers de guerre de l'île Koje seront retirées vers la mi-juillet. Les troupes canadiennes sont au camp depuis le 4 juin et elles font fonction de garde du camp. On sait que le gouvernement canadien a protesté auprès de Washington contre l'envoi de Canadiens à Koje sans consultation préalable avec Ottawa.

Comment juger les danses au point de vue de la moralité

Question. — La danse est-elle toujours défendue? Au foyer comme aux grills? Les danses de folklore, les ballets, comme les danses à deux?

Réponse. — Non, la danse n'est pas toujours défendue. Oui, elle est défendue quand elle est une occasion de péché, ce qui se produit surtout dans les danses lascives ou sensuelles, qui sont une occasion de pensées, désirs, sensations, touchers impurs ou contraires à la vertu de chasteté. Voilà une règle générale qui veut vous guider pour former votre conscience dans les cas particuliers.

Mais cette question, si simple en théorie devient fort complexe dans la pratique, comme vos multiples points d'interrogation le laissent voir. C'est que le diable fait tout son possible pour l'embrouiller, en variant la mise en scène, afin d'attirer les âmes dans le péché, tout comme à la guerre on s'applique à camoufler les nids de mitrailleuses. . .

Si je dis absolument "la danse est défendue", des gens crieront à l'exagération janséniste. Si je dis "la danse est permise", la porte sera ouverte à toute sorte d'abus. Pour rester dans la vérité et faire un exposé complet, il faudrait écrire tout un volume (l'abbé V. Germain l'a fait en 1930: **Danserat-on chez moi?**, 118 pp.) Essayons d'expliquer brièvement.

Danses acceptables

De tout temps, l'humanité a été portée à extérioriser ses sentiments par des gestes, des attitudes, des pas rythmés, qui expriment et rendent contagieuses la joie, la douleur, la tendresse, l'admiration, la vaillance, la colère, etc. On peut énumérer une cinquantaine de danses différentes depuis la bamboula au tam-tam des peuples primitifs, jusqu'au menuet gracieux orchestré par Mozart au grand siècle.

Il y a même des **danses religieuses**. On a voulu exprimer ainsi les plus nobles sentiments en présence de la divinité, par ex. le saint roi David dansait devant l'Arche d'alliance en procession (IIe livre de Samuel, 6, 14); de nos jours, les petits Pages du S. Sacrement font des figures pieuses et des pages cadencés très religieusement dans le sanctuaire de la cathédrale de Séville, en Espagne. . . Le tempérament démonstratif des Espagnols se reconnaît encore chez la grande sainte Thérèse d'Avila dansant au son du tambourin et des castagnettes, en récréation, pour réjouir les religieuses carmélites dont elle était la supérieure. . .

Autre pays, autres moeurs: ces danses religieuses ne seraient pas de mise chez nous.

Approuvons aussi les **danses nationales**: danses de folklore des Bretons, des Basques, des Ecossais, des Tyroliens, des Andalouses, si gracieuses et si caractéristiques, sans oublier nos bonnes **danses carrées canadiennes**. Traditions populaires à conserver dans leur fraîcheur: quadrille ou chassé-croisé où l'on garde modestement les distances convenables, antidote tout indiqué contre les danses lascives à deux.

Il y a aussi les **rondes enfantines**, si charmantes en leur naïve innocence, accompagnées des chansons qui ont bercé *nos jeunes ans. . .* "Sur le pont d'Avignon", etc.

Enfin, nous arrivons **aux danses savantes, appelée ballets**, portées à une perfection inouïe par des artistes des figures symboliques, notamment les russes: fantaisie théâtrale aux riches décors, à la musique descriptive, qui transporte les spectateurs dans un monde de poésie et de rêve. **Ici, on ne peut tout** approuver. Comme dans la poésie et le roman dont ils dérivent, la beauté des ballets est souvent souillée par des représentations sensuelles, nudités, évocations impures, poses suggestives (par ex. dans le patinage de fantaisie).

En somme, il est évident qu'on peut accepter et même encourager les sortes de danses ci-dessus, en autant qu'elles restent dans les bornes de la modestie et de la pudeur.

Danses condamnables

La danse qui suscite des cas de conscience, c'est surtout **la danse à deux**, la danse vive ou lascive. Depuis cinquante ans, cette danse a descendu la pente du sensualisme jusqu'à un niveau dégoutant: on voit maintenant les danseurs se vautrer dans le bourbier impur, tout comme à la cour d'Hérode le débauché, la danseuse impudique Salomé.

De la valse viennoise, déjà trop enivrante, les mondains ont passé par différents trots d'animaux (fox trot, turkey trot) pour arriver au tango, au shimmy, au cheek-to-cheek, etc., où les danseurs se tiennent collés ensemble. Les noms et les gestes varient, mais c'est toujours au fond la danse lascive, à laquelle applaudit le démon impur.

Il n'y a pas que les prêtres à condamner ces danses lascives. Des médecins et des romanciers libres penseurs ont eux-mêmes protesté contre ces enlacements, qui ont pour but évident d'éveiller l'appétit sexuel.

"La *signification de presque toutes* ces danses, dit le **Dr C. F. Scheuer**, est la poursuite des deux sexes, le rapprochement et les caresses mutuelles. Et tout cela dans le but d'éveiller l'excitation sexuelle, but d'autant mieux atteint que, dans la danse, plusieurs des organes servant à transmettre ces sensations sont spécialement sollicités: le toucher par les mouvements commandés, l'ouïe par la musique entraînante, l'odorat par les parfums. Il y a même toute une série de danses à la mode, dont le symbolisme est des plus grossiers. Toute danse (lascive) fait tourbillonner homme et femme dans une situation de rapprochement des corps, que les lois de la politesse tiendraient, partout ailleurs, pour inconvenant et défendue. Certaines danses modernes qui font fureur, même dans le monde où l'on se respecte, ne sont plus seulement une introduction à l'amour, mais une sorte de satisfaction sexuelle." (Cf. G. Petit, **Et la danse**, 1942, p. 21). Les personnes qui ont encore du sens chrétien voient avec effroi notre jeunesse remplir les salles de danses et les grills, où les boissons alcooliques contribuent à échauffer les passions et à fouetter ceux qui entrent dans la ronde infernale.

C'est bien le cas de rappeler la parole frappante du S. Curé d'Ars: "Quand ces gens entrent dans la salle de danse, leurs anges gardiens restent à la porte, et ils sont remplacés par des démons; bientôt, dans la salle, il y a autant de démons que de danseurs."

Dans son autobiographie, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus raconte ce trait savoureux concernant sa soeur Léonie encore dans le monde. "Un certain jour, elle dut aller à une réunion mondaine. Je ne sais pourquoi j'en éprouvai plus de peine que jamais, et je versai un torrent de larmes, suppliant Notre-Seigneur **de l'empêcher de danser**. Ce qui arriva justement! Son cavalier s'en trouva lui-même incapable, il ne put faire autre chose que **marcher très religieusement avec mademoiselle**, au grand étonnement de toute l'assistance. Après quoi, ce pauvre monsieur s'esquiva tout honteux sans oser reparaître un seul instant de la soirée."

Récemment, nous lisions dans l'histoire de S. Pierre Chrysologue, évêque de Ravenne: "On avait coutume de célébrer, aux calendes de janvier, des jeux accompagnés de représentations théâtrales et de danses; le saint évêque abolit cet usage par la force de ses exhortations, et à ce propos, il disait: "Celui qui veut s'amuser avec le diable, ne pourra pas se réjouir avec le Christ!" (Bréviaire, 4 décembre.)

Conseils pratiques

Une maîtresse de maison qui tolère des danses lascives chez elle, porte une grave responsabilité. Qu'elle empêche les danseurs de se coller, qu'elle organise des danses de folklore comme moindre mal, ou mieux, qu'elle remplace la danse par d'autres délassements plus chrétiens.

Une bonne chrétienne doit éviter absolument les danses lascives; elle doit aussi fuir les grills et les salles où ces danses impures sont pratiquées. Ne vous faites pas d'illusion en disant: "je vais danser convenablement", car on passe si facilement de la danse convenable à la danse lascive. Comme l'habitude de la danse à deux devient vite une passion dangereuse, renoncez donc à ces danses et tâchez de vous délasser autrement: ce n'est pas difficile. . . Ainsi, vous aurez la conscience en paix, au moins sur ce point.

G. P.

(Semaine religieuse de Québec)

Pour rire

Embarras du choix

Récemment, dans un grand hôtel aux Etats-Unis, un client étant tombé brusquement malade, le directeur de l'établissement chargea un groom de parcourir toutes les chambres et salons et d edemander s'il n'y avait pas là un médecin. Le groom revint cinq minutes plus tard et s'écria:

—Il y a un congrès de 400 médecins au grand salon. Je ne sais pas lequel demander.

* * *

Quand il est mort

Le sergent instructeur — Voyons Lebidon, quand un homme doit-il être enterré avec les honneurs militaires?

Silence; Lebidon regarde droit devant lui.

Le sergent instructeur. — Eh bien, vous ne trouvez pas?

Lebidon. — C'est quand il est mort, sergent.

* * *

Habile tactique

Dans une salle d'attente de gare, un avocat qui part en voyage surprend un voleur qui emporte sa valise. Il se précipite sur lui et le saisit au collet.

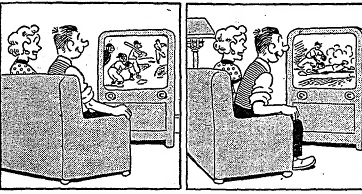
—Ah! mon gaillard, je vous prends sur le fait. Je vais vous faire arrêter et cela vous vaudra six mois de prison, foi d'avocat.

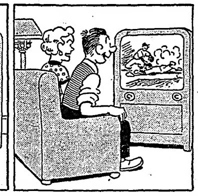
—Vous êtes avocat?

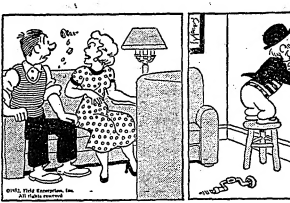
—Oui, et cette fois vous n'y couperez pas.

—Bon! Alors je vous prends comme défenseur.

BOZO— FOXO REARDON







Importants progrès réalisés par l'Eglise catholique à Formose

Taipeh. — Les Catholiques ne sont encore à Formose qu'une faible minorité. Depuis 1945 cependant leur nombre s'est accru de façon très sensible: 40% sur l'ensemble de l'île, 400% dans certaines régions du nord. Deux raisons surtout expliquent ce développement: d'abord la paix et l'ordre assurés partout pa rle *Gouvernement Nationaliste*, et aussi l'afflux d'un demi-million de réfugiés chinois, parmi lesquels de nombreux catholiques, soucieux de sauver *leur liberté religieuse* menacée par le gouvernement communiste de la République Populaire.

Quand commença ce développement du Catholicisme, l'unique préfecture apostolique existant alors à Formose fut incapable, faute de missionnaires, de faire face à toutes les *nécessités religieuses*. Les catholiques pouvaient bien quitter la Chine, mais les missionnaires de Chine se sentaient tenus de demeurer sur place au milieu de leurs fidèles et ne partirent que bien plus tard, contraints par la force.

Deux nouvelles circonscriptions ecclésiastiques ayant depuis lors été créées, Formose compte aujourd'hui trois préfectures apostoliques: au nord, celle de Taipeh, la capitale, où se trouvent l'Université Nationale "Taiwan" et un groupe important d'intelectuels chinois, est confiée à la Congrégation des "Disciples du Seigneur", société chinoise comptant une quarantaine de prêtres; au centre, celle de Taichung, dirigée par les Pères de Maryknoll, au sud enfin, celle de Kaoshung, où les Dominicains, premiers et, pendant longtemps, uniques missionnaires de Formose, continuent leur apostolat. Le problème de la main-d'oeuvre missionnaire est ainsi pratiquement résolu.

Un effort considérable est actuellement accompli pour la création de nouvelles paroisses et surtout pour l'établissement de nouvelles écoles et de nouveaux hôpitaux. Jusqu'en 1945 on ne comptait dans l'île qu'une seule école catholique vraiment importante: le Collège féminin "Beata Imelda", que dirigent à Taipeh les Dominicaines espagnoles et qui compte 900 élèves. De nouvelles écoles ont été ouvertes depuis lors. Les besoins ne sont pas moindres *en hôpitaux matériellement bien installés* et dotés d'un personnel bien formé. Deux hôpitaux catholiques seulement répondent jusqu'ici à de telles exigences: l'hôpital St-Joseph, que dirigent à Taichung les *Franciscaines Missionnaires de Marie chassées de Kaifeng* (Chine), et l'hôpital Ophtalmologique des *Soeurs de la Divine Providence*, également à Taichung. Malheureusement ces deux hôpitaux sont beaucoup trop petits pour accueillir tous les malades qui s'y *présentent*.

Parmi les autres activités catholiques signalons, en particulier, l'apostolat exercé auprès des étudiants par les neuf missionnaires professeurs à l'*Université Nationale de Taipeh*, le Centre de Charité de Taipeh, où se dévouent trois prêtres et quatre laïques, enfin les émissions catholiques à la radiodiffusion de Formose.

Tout ce travail commence à porter des fruits. Chez les catholiques s'affermissent la pratique religieuse et le sens de l'apostolat. Parmi les non-catholiques bien des préjugés disparaissent et le nombre des conversions ne cesse de croître: au 1er janvier 1952, on comptait dans les deux préfectures apostoliques de Taipeh et de Kaoshung 1250 adultes suivant les cours réguliers d'ins*truction religieuse*.

Les missionnaires de Formose profitent des circonstances actuelles pour établir solidement l'Eglise dans l'île et aussi pour former parmi les réfugiés chinois des chrétiens convaincus, qui iront porter la Foi du Christ à leurs frères et soeurs de Chine, lorsque viendra le jour où ils pourront à nouveau revoir la mère-patrie qu'ils ont dû momentanément abandonner.

Le catholicisme aux Etats-Unis

Les plus récentes statistiques catholiques aux Etats-Unis, telles qu'elles apparaissent dans l'Official Catholic Directory, qui vient de paraître chez Kennedy à New-York, accusent une augmentation de 772,642 pour l'année écoulée. Les catholiques ont atteint le chiffre de 29,241,580. Les collèges et universités comptent 204,937 élèves; les écoles paroissiales et privées 2,776,937.

Action Rurale

St-Edouard

Vendredi, le 4 juillet, le comité diocésain de l'Action Rurale se réunissait pour une journée d'étude.

Sous la directive de notre dévoué aumônier M. l'abbé Quirion, une discussion très active et intéressante employa la majeure partie de la journée.

Sous les trois principaux titres suivants: Voir, juger, agir; la discussion s'engagea ayant comme but de découvrir les principales causes du déclin de notre vie rurale, d'en trouver les raisons, et l'action à prendre pour y remédier.

Parmi les plus importantes conclusions obtenues nous trouvons sous titre de Voir (les causes):

1. Manqe de confiance en Dieu; 2. Oubli des traditions chrétiennes; 3. Individualisme, égoïsme. (Remèdes). 1. Retour à la foi; 2. Faire revivre les saintes traditions et coutumes; 3. Pratique de la charité et de la justice.

De juger: 1. Faiblesses humaines; 2. Manque de convictions et respect humain. (Remèdes) 1. Manifester courageusement nos convictions, et, 2. Notre foi.

D'agir: (Plan d'action suggéré pour les membres de l'Action Rurale).

Intensifier leur vie intérieure et surnaturelle. 1. Par la communion sacramentelle mensuelle; 2. A faire de leur foyer un sanctuaire en y implantant les traditions chrétiennes; c'est-à-dire, prières du matin et du soir. Offrande de la journée, communion spirituelle journalière, prières avant et après les repas, l'Angelus, le rosaire au complet. Cercles d'études familiaux. Franchise entre les membres de leur famille et de leur organisme. Consécration de leur famille au Sacré-Coeur chaque premier vendredi du mois.

La veillée fut consacrée à préparer un programme pour les journées d'étude que le comité décida d'organiser dans chacune des paroisses du diocèse d'ici la fin juillet. En voici les endroits et les dates: 10 juillet, Fort Kent; le 11, Mallaig; le 14, Ste-Lina; le 15, LaCorey; le 16, Lafond; le 17, Thérien; le 21, St-Paul; le 22, Bonnyville; le 24, St-Vincent; le 28, St-Edouard.

La journée se termina par la récitation du chapelet en commun.

Les membres du comité présents à cette réunion étaient: Maurice Chartrand, Mallaig, Eudore Dechaine, Ste-Lina; Henri Rioux, Bonnyville, Mmes Donat Letourneau, St-Paul; et J. B. Laporte, Bonnyville.

Ces derniers désirent remercier sincèrement M. l'abbé Quirion et les Soeurs de l'Assomption pour leur hospitalité.

Le comité diocésain.

Il faut vivre, non pas avec les vivants, mais avec les morts, c'est-à-dire avec les livres. — Chamfort.

* * *

La lecture habituelle et prolongée des romans est l'ivrognerie de l'imagination.

—P. Monsabré.

CLUNY

M. et Mme Arthur Gourdine et leurs fillettes Louise et Suzanne, d'Edmonton, venaient visiter leurs parents et amis. Un autre visiteur M. Roch Rougeau, de Bear Creek, C.A., était en visite chez M. et Mme G. Beaudin.

Vendredi le 27 juin il y avait une grande soirée au profit de M. Georges Cretin pour l'achat d'une chaise roulante à moteur pour lui permettre de petites excursions en ville. M. Cretin est invalide depuis nombre d'années. La soirée a rapporté la jolie somme de $300 laquelle lui a été remise ce soir là. Le héros de la fête remercia en des termes très appropriés. La musique était aussi fournie gratuitement. Tous se sont bien amusés.

M. J.-B. Beaudin et Mlle Bertha Beaudin se rendaient à Therrien pour assister au mariage de Mlles Anita et Jeanne Rougeau, filles de M. Jos. Rougeau.

Lundi soir, le 30 juin, après le salut du Très St-Sacrement avait lieu la bénédiction de notre bel enseigne sur lequel est écrit le nom de notre église ainsi que l'heure des messes du dimanche et sur semaine. Cet enseigne fut gracieusement donné par M. Chas. Hatton, un Chevalier de Colomb, de Gleichen. Le chapelain, le Père Maheu bénissait assisté par le Grand Chevalier et le donateur. Assistaient: les Pères Charron, Frappieret et Vionelli. Un grand nombre de paroissiens étaient aussi présents. Une soirée en l'honneur du Père Maheu qui doit nous quitter pour aller prendre une mission au Texas, avait lieu immédiatement après dans le sous-sol de l'église. Le tout fut très intéressant. Les Chevaliers de Colomb lui présentèrent un porte-feuille avec l'écusson des Chevaliers de Colomb, les paroissiens une bourse; la Jeunesse Catholique, une bourse aussi; les enfants de choeur, un joli briquet, cendrier, dans un joli petit cabaret. Les Dames d'Autel lui présentèrent un cadran pour voyage dans un étui. La soirée se termina par un excellent goûter suivi des derniers bonjours et meilleurs souhaits au Père Maheu que nous avons beaucoup de peine à voir partir. Nous souhaitons bien qu'il se plaira dans ce petit coin du Texas où il est appelé.

La semaine dernière un groupe de nos hommes et dames allaient suivre retraite de deux jours à Cochrane. Les dames partaient mardi et les hommes vendredi.

Horaire des émissions du poste CHFA

680 kilocyles .... Cet horaire nous est fourni par le poste CHFA et nous ne som mes aucunement responsables des changements qui pourront y être faits.

A.M. LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
7h.00—Nouvelles 7h.05—Gaietés matinales 7h.30—Depuis minuit 7h.35—Gaietés matinales	Nouvelles Les Gaietés matinales Ici et là, depuis minuit Gaietés matinales	Nouvelles Les Gaietés matinales Ici et là, depuis minuit Gaietés matinales	Nouvelles Les Gaietés matinales Ici et là, depuis minuit Gaietés matinales	Nouvelles Les Gaietés matinales Ici et là, depuis minuit Gaietés matinales	Nouvelles Les Gaietés matinales Ici et là, depuis minuit Gaietés matinales	
8h.00—Radio journal 8h.10—Intermède 8h.15—Recueillement 8h.30—L'annonceur choisit 8h.55—Bulletin nouvelles	Radio journal Intermède Recueillement Choix de l'annonceur Bulletin de nouvelles	Radio journal Intermède Recueillement Choix de l'annonceur Bulletin de nouvelles	Radio journal Intermède Recueillement Choix de l'annonceur Bulletin de nouvelles	Radio journal Intermède Recueillement Choix de l'annonceur Bulletin de nouvelles	Radio journal Intermède Recueillement Choix de l'annonceur Bulletin de nouvelles	
9h.00—Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	
10h.00— 10h.10— 10h.15— 10h.30—Visage du monde 10h.45—Monde féminin	Les Three Suns Monde féminin	Dans la coulisse Monde féminin	Chronique de France Monde féminin	Accordéon Monde féminin	Heure Dominicale Bal Musette	Ouverture-nouvelles Concerto
11h.00—Radio-Parents 11h.30—Bouquet musical	Saludos Amigos Heure de St-Albert	Heure de Fallier	Musique tzigane Heure de Bonnyville	L'heure de St-Paul	Nos écoles au micro Avant l'Angélus	Mélodies du dimanche
12h.00—Horaire	Horaire des émissions	Horaire des émissions	Horaire des émissions	Horaire des émissions	Horaire des émissions	Réminiscence
P.M. 12h.02—Coin des affaires 12h.05—Quelques valses 12h.15—Radio journal 12h.25—Intermède 12h.30—Rapport des routes 12h.35—Ferme Albertaine	Le Coin des affaires Quelques valses Radio journal Intermède Rapport des routes Ferme Albertaine	Le Coin des affaires Quelques valses Radio journal Intermède Rapport des routes La ferme Albertaine	Le Coin des affaires Quelques valses Radio journal Intermède Rapport des routes Ferme Albertaine	Le Coin des affaires Quelques valses Radio journal Intermède Rapport des routes La Ferme Albertaine	Le coin des affaires Quelques valses Radio journal Le rapport des routes Heure de Girouxville	Radio journal Intermède Musique Tzigane
1h.—Pot-pourri 1h.15— 1h.30—	Pot-pourri	Pot pourri	Pot-pourri	Pot-pourri	Heure de Girouxville Jardins plantureux Magazine des sports	Activités sportives Causerie Action Cath. Roger Paquin, piano
2h.00—Caprice des goûts 2h.15— 2h.30— 2h.55—Nouvelles	Au caprice des goûts Nouvelles	Au caprice des goûts Nouvelles	Au caprice des goûts Nouvelles	Au caprice des goûts Nouvelles	Aux caprices des goûts	Opéra
3h.00—Ranch 680	Ranch 680	Ranch 680	Ranch 680	Ranch 680	Ranch 680	
4h.00—Micro Activités 4h.15—Radio Sacré-Coeur 4h.30—Musique Hawai 4h.45—Yvan l'intrépide	Micro Activités Radio-Sacré-Coeur A votre santé Intermède Yvan l'Intrépide	Micro Activités Radio-Sacré-Coeur Message au Nord Yvan l'Intrépide	Micro Activités Radio-Sacré-Coeur Tante Lucille Yvan l'Intrépide	Micro Activités Radio-Sacré-Coeur Piano Populaire Yvan l'Intrépide	Micro activités Radio-Sacré-Coeur Heure cathol. en cris	Musique légère
5h.00—Disco jeunesse 5h.15—Piano populaire 5h.20— 5h.30—Musique à la carte 5h.45— 5h.55—Trois Cloches	Heure de Morinville Musique à la carte Trois Cloches	Disco jeunesse Piano populaire Musique à la carte Trois Cloches	Heure d'Eaglesham, Tangente et Codessa Musique à la carte Trois Cloches	Disco jeunesse Histoire du Canada Musique à la carte Trois Cloches	Le Message de l'Immaculée Heure de Donnelly Trois Cloches	Régal artistique Nouvelles Au violon Plus beaux contes
SOIREE 6h.00—Horaire 6h.02—Hors d'oeuvre 6h.15—Radio journal 6h.25—Intermède 6h.30—Chronique sportive 6h.35—Sieste musicale 6h.59—Nouvelles	Horaire Hors d'oeuvre Radio journal Intermède Chronique sportive La Sieste musicale Nouvelles	Horaire Hors d'oeuvre Rádio journal Intermède Chronique sportive Sieste musicale Nouvelles	Horaire Hors d'oeuvre Radio journal Intermède Chronique sportive Sieste musicale Nouvelles	Horaire Hors d'oeuvre Radio journal Intermède Chronique sportive Sieste musicale Nouvelles	Horaire Hors-d'oeuvre musical Radio journal Intermède Chronique sportive L'Heure de McLennan	Horaire A la console Radio journal Intermède Propos sur la peinture
7h.—Un homme, son péché 7h.15—Méli-mélo 7h.30—Nouveautés dramatiques 7h.45—	Homme et son péché Méli-mélo Duel dans l'ombre	Homme et son péché Méli-mélo Collégiens en vacances Récital Dassary	Homme et son péché Méli-mélo Vocalises	Homme et son péché Méli-mélo Polkas, chansonnettes	"4 Points Cardinaux" Méli-Mélo L'Ame humaine	Disques RCA Victor A travers le temps
8h.00—Nouvelles 8h.10—B.U.P. 8h.15—Succès français 8h.30—Fête au Village 8h.45—	Nouvelles B.U.P. Succès français Pages choisies	Nouvelles B.U.P. Tour de valse "A la manière de"	Nouvelles B.U.P. Succès français Regards sur le Passé	Nouvelles B.U.P. Rythme sud-am. En récital	Nouvelles B.U.P. Valses et Tangos Le Vieux Raconteur Marche Militaire	Nouvelles Concert populaire Arts et lettres
9h.00—Théâtre Radio-Can. 9h.30—	Paris a mon coeur Casa Manana	Rythme de Paris Néo-Canadiens	Sérénade dans le soir Chansons d'hier	Baptiste et Marianne Match	A la volette Parade chansonnettes	"Nos Etoiles d'aujourd'hui et d'hier"
10h.00—Nouvelles 10h.10—En sourdine 10h.15— 10h.30—Refrains étrangers 10h.35— 10h.45—Touches d'Ivoire	Résumé des nouvelles En Sourdine Le succès du jour Plus beaux refrains	Résumé des nouvelles Fantaisie à l'orgue Refrains étrangers Les touches d'ivoire	Résumé des nouvelles Amérique latine Succès du jour Les touches d'ivoire Refrains étrangers	Résumé des nouvelles En sourdine Refrains étrangers Pianistes célèbres	Résumé des nouvelles Les ballets Musique populaire	Résumé des nouvelles Intermède En vedette Mosaïque dominicale
11h.00—Adagio 11h.55—Nouvelles 12h.00—Fin des émissions	Adagio Bulletin des nouvelles Fin des émissions	Adagio Bulletin des nouvelles Fin des émissions	Adagio Bulletin des nouvelles Fin des émissions	Adagio Bulletin des nouvelles Fin des émissions	Adagio Bulletin des nouvelles Fin des émissions	Adagio Bulletin de nouvelles Fin des émissions

La Survivance des Jeunes

Distribution de prix au Collège Saint-Jean

Prix d'excellence

Religion: Paul-Emile Bernard, Nelson Boyer, Paul Poirier. Mentions: Bernard Brosseau, Bernard Ouellette, Laurent Godbout, Léonard Fournier, Lucien Pelletier.

Propreté: Paul Poirier, Armand Laing, Denis Tétreau. Mentions: Louis Morin, Gilbert Lavallée, Paul Morin, Robert Sévigny, Bernard Ouellette, Hervé Ouellette, Jean-Louis Moquin, Raymond Frère.

Français: René Bélanger, Gérard Béland, Paul Lavigne. *Mentions:* Paul-Emile Bernard, Nelson Boyer, Jean Duret, Luc Tremblay.

Politesse: Bernard Ouellette, Lucien Pelletier, Laurent Godbout. Mentions: Nelson Boyer, Richard Théroux, Paul Poirier.

Conduite: Louis Morin, Bernard Ouellette, Luc Tremblay. Mentions: René Bélanger, Nelson Boyer, P.-E. Bernard, Richard Théroux, Marcel Royer, Jean Duret, Paul Poirier, Laurent Godbout.

Collaboration: Paul Chamberland, Henri Breault, Louis Morin. Mentions: René Bélanger, Bernard Brosseau, Gilbert Fournier, Roger Montpetit, Léopold Boissonnault, Armand Laing, P.-E. Bernard, Fernand Marion, Antoine Ricard.

Application: Nelson Boyer, Richard Théroux, Raymond Frère. Mentions: Alfred Goueffic, Paul-E. Bernard, Bernard Ouellette, Lucien Pelletier, Paul Poirier, Christian Doszecki, P. Chamberland.

Service d'autel: A. Ricard, Gilles Boudreau, Fernand Marion, Ernest Chartrand. Mentions: P.-E. Bernard, Roland Rocque, Léopold Boissonnault, Paul Poirier, Paul Cailleaux, Henri Chalifoux, Hervé Ouellette, Léonard Genest, Jules Loiselle, Richard Théroux, Paul Chamberland, Jules Lacoursière, J.-M. St-Martin, François McMahon, Joseph Joly.

Classes de philosophie: Apologétique: Eugène Fournier; Philosophie 1: Joseph Jeanneau; Philosophie 2: Fernand Marion; Français 40: Joseph Jeanneau; Histoire 30: Camille Dozois; Sciences Politiques 42: Camille Dozois; Mathématiques 30: Emile Magnan.

Rhétorique et Belles-Lettres

Religion 2: Léonard Fournier, Louis Morin. Mentions: Maurice Legris et Roland Brassard. Français 2: Louis Morin (prix donné par Dupuis Frères), Marcel Béland. Mention: Maurice Legris. Latin 2: Fernand Marion, Louis Morin. Mention: Michel Morin. Histoire 2: Maurice Legris. Anglais 2: Louis Morin, Michel Morin. Education 1a: Marcel Béland, Guy Pariseau.

Versification et Grade XII

Religion 4: Ernest Tétreau, Pierre Mousseau, Bernard Brosseau. Français 4: Bernard Brosseau, Ernest Tétreau, Alfred Goueffic. Latin 4: Bernard Brosseau, Alfred Goueffic, Ernest Tétreau. Anglais 3: Bernard Brosseau, Alfred Goueffic, Denis Tétreau. Et. Soc. 3: Bernard Brosseau, Denis Tétreau, Gérard Béland. Algèbre 2: Bernard Brosseau, Ernest Tétreau, Roland Brassard. Mention: Alfred Goueffic. Chimie 2: Bernard Brosseau, Alfred Goueffic, Ernest Tétreau. Mentions: Roland Brassard, Michel Morin. Biologie2: Alfred Goueffic, Ernest Tétreau. Mentions: Léonard Fournier, Jules Lacoursière. Phonétique 4: Gilbert Lavallée, Pierre Mousseau. Mention: Joffre Groleau.

Méthode et Grade XI

Religion 3: Paul-Emile Bernard, Maurice Verrier. Mention: Denis Tétreau. Français 3: Paul-Emile Bernard, Denis Tétreau. Mention: Alphonse Roy. Latin 3: Paul-Emile Bernard, Denis Tétreau. Mention: Antoine Ricard. Anglais 2: François McMahon, Nelson Boyer. Mention Paul Croteau. Et. Soc. 2: François McMahon, Raymond Blanchette, Mentions: Roland St-Pierre, Paul Croteau.

Géométrie: Raymond Blanchette, Armand Laing. Mention: François McMahon Algèbre 1: Nelson Boyer, Noël Constantin. Mention: Gilbert Lavallée et P. Mousseau. Physique 1: Raymond Blanchette, François MaMahon. Mentions: Armand Laing, Antoine Ricard, Nelson Boyer. Musique 2: Armand Laing, Paul Croteau. Mention: Nelson Boyer. Sociologie 1: Bernard Brosseau, Denis Tétreau. Mention: François McMahon. Gymnastique 2: Jean-Louis Prénevost, Noël Meunier. Mentions: Nelson Boyer, Bernard Saucier, François McMahon. Dactylo. 1: François McMahon, Bernard Brosseau. Mention: Armand Laing.

Syntaxe Spéciale

Français: Nelson Boyer, Yvon Lapierre. Mention: Roland Rocque, Richard Théroux. Latin: Nelson Boyer, Joseph Doré et Roland Rocque. Mention: Richard Théroux.

Syntaxe

Religion 2: Nelson Boyer, Yvon Lapierre, Bernard Ouellette. Français 2: Luc Tremblay, Jean Duret, Laurent Godbout. Mentions: Marcel Arcand, Léopold Boissonnault. Latin 2: Léonard Genest, Léopold Boissonnault, Jean Duret. Anglais 1: Riland Rocque, Richard Théroux, Bernard Ouellette. Et. Soc. 1: Joseph St-Arnaud, Yvon Lapierre, Léopold Boissonnault. Math. 10: Richard Théroux, Bernard Ouellette, René Mathieu. Chimie 1: Yvon Lapierre, René Bélanger, Lucien Pelletier. Mentions: Noël Constantin, Richard Théroux, Robert Dame. Hygiène: Joseph Doré, Bernard Ouellette, Yvon Lapierre et Ernest Chartrand. Orientation: Prof.: Paul Croteau, Sylvio Joly, Roger St-Pierre. Musique: Noël Constantin, Richard Théroux, Roland Rocque. Dactylo. 1a: René Mathieu, Roland Rocque, Adolphe Boissonnault. Gymnastique 1: Henri Lessard, Lucien Pelletier, René Mathieu. Mentions: Ernest Manègre, Paul Allarie.

Eléments-Latins

Religion: Paul Poirier, Laurent Godbout, Jean-Paul et Roger Hébert. Français: Paul Poirier, Jules Bessette, Roger Pelletier. Latin: Roger Hébert, Paul Poirier, Ovila Gobeil. Anglais 9A: Paul Poirier, Laurent Godbout, Robert Sévigny. Mentions: Marcel Arcand, Paul-Emile Bernard. Etudes Scolaires 9A: Laurent Godbout, Paul Poirier, Gilbert Fournier. Sciences Générales 9A: Léonard Genest, Raymond Brosseau, Christian Doszieeki. Mentions: Laurent Godbout, Paul Poirier. Mathématiques 9A: Paul-Emile Benard, Robert Sévigny, Adolphe Boissonnault. Mentions: Laurent Godbout, Paul Poirier. Dramatique: Laurent Godbout, Paul-Emile Huot, Raymond Brosseau. Dactylographie 9A: Raymond Frère, Paul Morin, Robert Sévigny. Musique 9A: Marcel Arcand, Paul Morin, Paul Poirier. Mentions: Raymond Brosseau, Maurice Chevalier. Gymnastique 9A: Réginald Ostigny, Paul-Emile Huot, Roger Huot. Dessin 9: Ovila Gobeil, Hervé Ouellette, Roméo Lebeuf.

Eléments Français

Religion: Lucien Pelletier, Raymond Gervais. Mention, Louis Frère. Français: Roméo Lebeuf, Raymond Gervais. Mention: Paul-Emile Huot. Histoire du Canada: Roméo Lebeuf, Raymond Gervais. Mention: Paul-Emile Huot. Anglais 9B: Jules Bessette, Roger Pelletier. Mentions: Ovila Gobeil, Eugène Côté. Et. Soc. 9B: Jules Bessette, Armand Dion. Mention: Eugène Côté. Mathématiques 9B: Ovila Gobeil, Henri Breault. Mentions: Roger Pelletier, Hervé Ouellette. Sciences Gén. 9A: Eugène Côté, Denis Lessard. Mentions: Roger Pelletier, Henri Breault, Armand Dion. Musique 9B: Denis Lessard, Armand Dion, Hervé Ouellette. Dactylographie 9A: Paul-Emile Brassard, Jules Bessette, Armand Dion. Gymnastique 9B: Adélard Séguin, Armand Dion.

L'EGLISE

Simone, je veux bien. Les bruits du soir
Sont doux comme un cantique chanté par des enfants;
L'église obscure ressemble à un vieux manoir;
Les roses ont une odeur grave d'amour et d'encens.

Je veux bien, nous irons lentement et bien sages,
Salués par les gens qui reviennent des foins;
J'ouvrirai la barrière d'avance à ton passage,
Et le chien nous suivra longtemps d'un oeil chagrin.

Pendant que tu prieras, je songerai aux hommes
Qui ont bâti ces murailles, le clocher, la tour,
La lourde nef pareille à une bête de somme
Chargée du poids de nos péchés de tous les jours:

Aux hommes qui ont taillé les pierres du portail
Et qui ont mis sous le porche un grand bénitier;
Aux hommes qui ont peint des rois sur le vitrail!
Et un petit enfant qui dort chez un fermier.

Je songerai aux hommes qui ont forgé la croix,
Le coq, les gonds et les ferrures de la porte;
A ceux qui ont sculpté la belle sainte en bois
Qui est représentée les mains jointes et morte.

Je songerai à ceux qui ont fondu le bronze
Des cloches où l'on jetait un petit anneau d'or,
A ceux qui ont creusé, en l'an mil deux cent onze,
Le caveau où repose Saint Roch, comme un trésor;

A ceux qui ont tissé la tunique de lin
Perdue sous un rideau à gauche de l'autel;
A ceux qui ont chanté au livre du lutrin;
A ceux qui ont doré les fermoirs du missel.

Je songerai aux mains qui ont touché l'hostie,
Aux mains qui ont béni et qui ont baptisé;
Je songerai aux bagues, aux cierges, aux agonies;
Je songerai aux yeux de femmes qui ont pleuré.

Je songerai aussi aux morts du cimetière,
A ceux qui ne sont plus que de l'herbe et des fleurs,
A ceux dont les noms se lisent encore sur les pierres,
A la croix qui les garde jusqu'à la dernière heure.

Quand nous reviendrons, Simone, il fera nuit close;
Nous aurons l'air de fantômes sous les sapins,
Nous penserons à Dieu, à nous, à bien des choses,
Au chien qui nous attend, aux roses du jardin.

REMY DE GOURMONT

Cris d'animaux

Les animaux ont un langage que nous décrirons par des mots spécifiques. Voyons si vous êtes capables de déterminer les créatures communément associées avec les sons suivants:

1—Hennit..........................
2—Brait..........................
3—Bêle..........................
4—Jacasse..........................
5—Rit..........................
6—Barrit..........................
7—Hurle..........................
8—Siffle..........................
9—Glougloute..........................
10—Hue..........................
12—Crie..........................
13—Gronde..........................
13—Beugle..........................
14—Glapit..........................
15—Fait couic..........................
16—Coasse..........................
17—Caquette..........................
18—Grogne..........................
19—Croasse..........................
20—Chante..........................

Réponses

1—Le cheval; 2—L'âne; 3—La brebis, la chèvre et rarement le veau; 4—Le singe et le geai;5—L'hyène; 6—L'éléphant; 7—Le loup; 8—Le serpent; 9—Le dindon; 10—Le hibou; 11—L'aigle; 12—L'ours; 13—Le boeuf; 14—Le chien de chasse ou le renard; 15—La souris; 16—La grenouille; 17—La poule; 18—Le cochon; 19—Le corbeau; 20—Le coq.



La Moisson est grande

Les vacances

Nos jeunes sont tout heureux de se trouver en vacances, et nous comprenons bien leur bonheur, puisque nous avons été jeunes nous aussi. Les vacances sont un repos, une détente qui contraste avec la routine de la discipline et des études, elles sont un bienfait. Après une bonne vacance, normalement, on se met au travail avec un enthousiasme nouveau, avec une énergie renouvelée.

Du point de vue de la vocation, cependant, les vacances peuvent être facilement désastreuses, nombreuses sont les vocations qui ont sombré durant cette période de loisir et de liberté. C'est pourquoi, nous qui nous intéressons à la vie et au progrès de l'Eglise, nous devons nous inquiéter de ces vacances, et prier souvent le Maître de la Moisson de veiller sur ceux et celles qui ont en eux le germe de la vocation.

Si plus de monde priait pour les vocations, ceux que le Seigneur appelle seraient plus forts pour affronter victorieusement les dangers des vacances, et les parents auraient plus de doigté pour surveiller leurs jeunes et prévenir ce qui peut tuer une vocation.

Parmi les obstacles à la vocation, mentionnons **l'oisiveté** qui a toujours été la mère de tous les vices; **les sorties** non contrôlées; les **amours précoces** avec tout ce que cela comporte — vues, danses, plages, fréquentations non surveillées, etc.

Dans les collèges et les pensionnats, surtout, on est en mesure de juger des changements que les vacances opèrent dan une âme de jeune. C'est navrant de constater que tel ou telle, en septembre, n'est plus le même ou la même qu'avant". . . quelque chose a changé. Il n'a plus le goût prononcé pour le travail sérieux, son attention ne se concentre pas facilement, son imagination le promène à gauche et à droite, il est désaxé.

Oui, les vacances ont tué des vocations, surtout chez les adolescents et adolescentes de 15 à 18 ans. Il ne suffit pas de le dire et de prier, il faut faire quelque chose pour prévenir ce désastre. C'est pourquoi nous prions N.-D. des Vocations d'éclairer et de soutenir nos chers parents, car ils sont les premiers gardiens de la vocation de leurs enfants. A eux d'organiser leur foyer pour que leurs enfants s'y plaisent et s'y amusent; si l'atmosphère familiale plaît, on songe moins à aller se distraire ailleurs. A eux de voir à ce que la famille se distraie et se repose et s'amuse ensemble. A eux de contrôler les sorties et les amis (amies) de leur jeunes.

A bas la fausse et pernicieuse idée *qui se promène trop souvent sur des* lèvres par ailleurs bien chrétiennes: "S'ils ont la vocation, ils passeront bien à travers l'épreuve de l'amour, la danse et le cinéma leur ouvriront les yeux et les fortifieront dans leur idéal, etc."

Les vocations qui éclosent et se développent sur la ferme sont généralement plus protégées que celles des villages et des villes. Si nos jeunes travaillent pour un salaire, il est bon que les parents *surveillent et contrôlent* leurs dépenses. Combien perdent le goût de l'étude et veulent abandonner l'école, pare equ'ils ont aimé leur travail et leurs paies, ils ont eu la satisfaction de gagner de l'argent, et ils se demandent s'ils ne feraient pas aussi bien de continuer à travailler plutôt que de reprendre le chemin de l'école.

Puis, quand on ne connait pas la valeur de l'argent — comme c'est le cas de tant de jeunes — on peut le dépenser follement, on se sent maître de 'son argent', on se sent indépendant des parents qui n'auraient rien à voir avec cet argent qu'ils n'ont pas gagné! Pourtant, les parents doivent garder l'oeil ouvert et prévenir cette griserie que tant de jeunes éprouvent devant le premier argent qu'ils gagnent.

Chers amis, prions pour toutes les vocations en fleur, que Dieu, par le regard vigilant des parents, les protège! Qu'on soit plus attentif aux sorties, aux loisirs, aux amours, à l'argent que nos jeunes peuvent gagner, et on aura contrecarré quelques-unes des mauvaises influences dans lesquelles plusieurs vocations ont ombré.

O Notre-Dame, vous savez les besoins de l'Eglise, de l'Eglise albertaine en particulier. Vous savez combien notre peuple a besoin de prêtres, de frères et de soeurs. Vous savez combien c'est facile, pour nos aspirants, de perdre le courage qu'il leur faut pour suivre l'Appel! De grâce, restez avec nous, restez tout près de ceux qui sont marqués pour le sanctuaire, restez tout près de vos parents, et les vacances de 1952 ne seront pas un tombeau pour la vocation.

Pour rire

Chez le médecin

Le docteur Purgaraide donne sa consultation.

Parait un pauvre diable, maigre, mal vêtu.

—Qu'avez-vous? fait le docteur.

—Oh! je souffre de maux de tête, de crampes d'estomac.

—Très bien, très bien, interrompt le prince de la science, je vois ce que c'est, vous ne faites pas assez d'exercice.

—Oh! docteur, voilà quinze ans que je suis facteur rural!

* * *

Jamais à court

L'employé — J'étais tellement malade hier, monsieur, que je serais mort si j'étais sorti.

Le patron — Mais je vous ai vu passer à bicyclette l'après-midi.

L'employé — Ça devait être quand je suis allé chercher le médecin.

* * *

Après l'examen

—Eh bien! tu as réussi à ton examen?

—Non, mais c'est la faute de l'examinateur: il m'a demandé exprès tout ce que je ne savais pas et rien de ce que je savais.

De bonnes vacances

par le Dr F. M. Jones
directeur du service médical à la Canadian Industries Limited

Le vrai sens du mot "vacances"

Vacances: changement, abandon du quotidien. Tout comme une bonne nuit de sommeil prépare à faire face aux tâches du lendemain, la période annuelle des vacances dispose, physiquement et mentalement, à une nouvelle année de travail. Pour être parfaites, les vacances doivent offrir un élément de nouveauté. . . qu'on n'aura pas à déplorer par la suite. Ne vous endettez pas ! Quels que soient vos moyens, il est possible, avec un peu de prévoyance, de vous assurer des vacances fort agréables.

Evitez tout excès!

Les vacances doivent être une période de détente. Evitez donc la tension et l'effort indu. La récréation ne doit pas mener à l'épuisement. Ne succombez donc pas à la tentation de "vivre un an en quinze jours". Autrement dit, n'allez jamais jusqu'à la limite de vos forces. Repos et sommeil ont autant de prix en vacances qu'aux autres époques de l'année. Pour bien profiter de vos vacances, n'entreprenez pas de voyages interminables. Si vous faites fi de la modération, il vous faudra ensuite une période de repos pour vous remettre de vos vacances!

Canotage, natation et sécurité

Vous ne savez pas nager? N'allez pas seul à l'eau. Chacun devrait apprendre au moins un genre de brassée, de même qu'à flotter sur l'eau. Ne plongez pas sans une reconnaissance préliminaire des lieux. Apprenez à pratiquer la respiration artificielle: cela peut sauver une vie. Si vous savez nager, vous pouvez faire du canotage, mais souvenez-vous que le canot et la chaloupe à voile exigent beaucoup d'adresse: celle-ci peut prévenir bien des drames!

Méfiez-vous de l'herbe à la puce

Apprenez à identifier l'herbe à la puce. . . afin de l'éviter comme la peste. Certains herbicides sélectifs, comme le 2,4-D ou le 2, 4, 5-T, détruisent cette herbe infernale. L'arséniate est aussi efficace, mais il tue également toute autre végétation. Il n'y a qu'un remède à l'herbe à la puce: la prévention. Si toutefois vous avez été en contact, lavez l'endroit affecté avec de l'eau et du savon, au moins cinq ou six fois, et appliquez alors une solution alcoolique à cinq pour cent de perchlorure de fer. De bons résultats ont été obtenus en traitant la partie affectée de la peau avec une lotion à la calamine.

Bains de soleil

Bien des gens gâtent leurs vacances, dès le premier jour, en s'exposant trop aux rayons du soleil. Procédez graduellement pour acquérir ce teint bronzé et n'exposez pas une peau tendre et blanche trop longtemps à l'ardeur du soleil éblouissant. L'emploi d'une bonne lotion réduit l'effet de brûlure. Protégez vos lèvres avec un onguent approprié. Employez une bonne paire de verres fumés, car l'effet direct du soleil ou de la réverbération sur le sable, l'eau ou les pages d'un livre, est dangereux pour la vue. Surtout, ne vous endormez pas au soleil.

Les aliments pendant les chaleurs

Pendant les chaleurs, certains aliments peuvent causer des empoisonnements fort pénibles. L'été, les bactéries se multiplient et se développent rapidement, surtout dans les salades, les aliments préparés, les garnitures de crème et les omelettes. Ne préparez les aliments qu'au moment de leur consommation. Ne conservez pas de nourriture à moins de disposer d'un moyen de réfrigération. Si ces aliments ne sont pas gardés au froid, de graves inconvénients peuvent survenir.

Question de bon sens

Si vous séjournez dans un cottage ou un lieu de villégiature, il est bon d'être prévoyant, surtout s'il y a des enfants. Informez-vous des noms et adresses des médecins le plus proches et inscrivez leur numéros de téléphone. On s'étonne toujours de constater comme il est difficile d'obtenir ces informations en cas d'urgence. La plupart des gens qui ont pris ces précautions n'ont pas eu l'occasion d'y avoir recours, mais mieux vaut prévenir!

La voix du pape

Limitation et régulation des naissances

Jules Paquin, S.J.

Poursuivant son commentaire du discours pontifical aux sages-femmes d'Italie, le P. Paquin, professeur de théologie morale au Scolasticat de l'Immaculée-Conception, Montréal, expose la doctrine catholique concernant la limitation des naissances et la continence périodique.

Les enseignements donnés par le Souverain Pontife sur l'avortement et la stérilisation (voir Relations, mais 1952) seraient incomplets si le Pape n'avait parlé en même temps des méthodes anticonceptionnelles et de la continence périodique, deux questions que nous voudrions étudier dans le présent article.

-I.—Les méthodes anticonceptionnelles

Dans son discours du 29 octobre dernier, le Pape disait:

"Notre Prédécesseur Pie XI, de vénérée mémoire, dans son encyclique **Casti connubii**, du 31 décembre 1930, a proclamé de nouveau solennellement la loi fondamentale de l'acte et des rapports conjugaux; à savoir que tout attentat des époux dans l'accomplissement de l'acte conjugal ou dans l'évolution de ses conséquences naturelles, attentat ayant pour but de le priver de la force qui lui est inhérente et d'empêcher la procréation d'une nouvelle vie, est immoral; et que nulle **indication** ou nécessité ne peut changer une action intrinsèque immorale en un acte moral et licite.

"Cette prescription est en pleine vigueur aujourd'hui comme hier, et elle sera telle également demain et toujours, parce qu'elle n'est pas un simple précepte de droit humain, mais l'expression d'une loi naturelle et divine."

L'affirmation est nette. Pie XII condamne ici toutes les méthodes anticonceptionnelles, tous les procédés qui s'opposent directement et positivement à la procréation, soit dans le rapport conjugal lui-même, soit avant, soit après; il les condamne de façon absolue, sans qu'on puisse admettre aucune raison excusante; il les condamne comme contraires à la loi naturelle et divine.

Cette condamnation ne saurait surprendre: elle est conforme à la tradition constante de l'Eglise. Depuis cent cinquante ans, une vingtaine de documents du Saint-Siège reprennent, sous une forme ou sous une autre, la même doctrine. Le Saint-Office déclare l'onanisme "défendu par le droit naturel" (1851), "intrinsèquement mauvais" (1853), 'un crime innombrable" (1886). Le Catéchisme du Concile de Trente l'avait déjà défini: 'une odieuse conspiration de deux homicides" (p.pCMFWYPNUPILY rejoignant ainsi la pensée de Tertullien qui le nomme "un homicide par anticipation" (Apol., c.ix). Et Bossuet appelle les malédictions de Dieu et des hommes sur "les unions dont on ne veut pas de fruit et dont les voeux sont d'être stériles" **(Politique tirée de l'Ecriture** sainte, l. X, a. 1, par. 12). Plusieurs fois, dans des lettres collectives, les évêques de différents pays ont dénoncé l'immoralité de cette pratique: chez nous comme en Belgique, en Allemagne, en France, aux Etats-Unis et ailleurs.

Faut-il justifier cette attitude énergique de l'Eglise, que l'on qualifie parfois d'intransigeance? L'Eglise, si elle a reçu la mission d'interpréter la loi voit pas jusqu'à l'exclusion de toute naturelle, n'est cependant pas l'auteur de cette loi; elle ne peut ni l'abroger ni en dispenser. Or, l'acte conjugal étant ordonné avant tout à la procréation, détourner cet acte de sa fin, c'est aller contre l'ordre établi par la nature et par Dieu.

En rappelant cette exigences fondamentale de la loi naturelle, le Souverain Pontife aura raffermi des volontés chancelantes. Sans doute, les manoeuvres anticonceptionnelles ne sont pas un mal propre à notre temps. Jamais pourtant on n'a vu, dans des civilisations soi-disant chrétiennes, une telle conspiration contre l'enfant. La propagande anticonceptionnelle s'affiche ouvertement. Il existe des associations dont le but déclaré est de promouvoir la limitation des naissances, et ces associations tiennent des congrès, publient quantité de livres, de brochures, de feuillets, où elles font l'apologie de leur doctrine tout en indiquant les moyens les plus sûrs de la mettre en pratique. Certains journaux ou revues sont remplis d'annonces où l'on présente ces pratiques comme quelque chose qui va de soi. Des médecins les conseillent, et des pharmaciens vendent les instruments nécessaires. . .

Moins atteint que d'autres, semble-t-il, notre peuple n'est cependant pas à l'abri de cette propagande. Il est difficile d'échapper totalement aux idées de son milieu, surtout lorsqu'elles trouvent un complice dans l'égoïsme. Petit à petit, s'élabore une fausse mentalité sur la famille **normale**, et s'accroît par le fait même la peur de l'enfant. Le Souverain Pontife le souligne:

"Malheureusement, les cas ne sont pas rares où le fait de parler, même en une prudente allusion, des enfants comme d'une **bénédiction** suffit pour provoquer la contradiction ou peut-être même la dérision. Ce qui domine bien plus souvent, c'est l'idée et le mot de la grave **charge** des enfants. Comme cette mentalité est contraire à la pensée de Dieu et au langage de l'Ecriture sainte, et même à la saine raison et au sentiment de la nature! S'il existe des conditions et des circonstances où les parents, sans violer la loi de Dieu, peuvent éviter la **bénédiction** des enfants, ces cas de force majeure n'autorisent pas toutefois à pervertir les idées, à déprécier les valeurs et à villipender la mère qui a eu le courage et l'honneur de donner la vie."

On ne se contente pas aujourd'hui de violer la loi de Dieu; on cherche à justifier ces violations sous différents prétextes, et parfois même au nom de la morale. Mais si l'on veut être sincère, on admettra que souvent — nous ne disons pas toujours — ces prétextes cachent mal l'unique et vraie raison, qui est un appétit de jouissance sans acceptation des devoirs correspondants. Tout en prétendant user des droits du mariage, on fait d'une vie plus libre, du bien-être matériel et des plaisirs, l'idéal du **foyer.** Evidemment, le sens moral le plus élémentaire ne peut que condamner ces motifs d'égoïsme allégués en faveur de pratiques déjà mauvaises en elles-mêmes.

La plupart des époux, cependant, ne procréation. Mais parmi ceux qui désirent sincèrement des enfants, ou du moins sont prêts à les accepter, les uns entendent bien ne pas en avoir avant quelques années, séduits par le **slogan** du bonheur des premières années de ménage; d'autres, sous la spécieuse raison qu'ils élèveront d'autant mieux leurs enfants qu'ils en auront moins, déterminenent d'avance ce que sera leur famille. Depuis longtemps, l'expérience a fait justice de ces à priori, que rien ne justifie et qui n'ont la vie si dure que parce qu'ils favorisent les tendances égoïstes dont nous avons parlé.

Mais soyons justes. Assez fréquemment, de raisons valables peuvent s'opposer à de nouvelles naissances: des raisons eugéniques qui demandent qu'on évite la procréation d'être tarés, un salaire vraiment insuffisant, l'exiguïté du logement, la santé ou même la vie de la mère. A propos de cette dernière raison, le Pape fait lui-même remarquer que "si. . . les conditions exigent absolument un **non,** c'est-à-dire l'exclusion de la maternité, ce serait une erreur et un tort d'imposer ou de conseiller un **oui**". Bien que l'on exagère parfois ces raisons, ce serait être peu réaliste que d'en ignorer le bien-fondé dans des cas assez nombreux. Mais conclure de là à la licéité des méthodes anticonceptionnelles, même lorsque la continence périodique est elle-même impossible, suppose la méconnaissance des exigences imprescriptibles de la loi naturelle. On allègue les fins secondaires du mariages: l'épanouissement de la personne humaine et le bonheur des époux; on fait appel à la vertu de charité, qui a son rôle dans la vie conjugale non moins que la vertu de pureté, et à la prudence qui doit s'opposer à un providentialisme naïf. Tout cela, qui contient beaucoup de vérité, laisse pourtant intactes les exigences de la fin primaire. En somme, il faut toujours en revenir au principe qui commande toute cette question: "nulle **indication** ou nécessité ne peut changer une action intrinsèquement immorale en un acte moral et licite".

Mais alors surgit la grosse objection, celle *qu'on entend sur toutes les lèvres* en pareilel circonstance: "Nul n'est tenu à l'impossible, et nul législateur raisonnable n'est censé vouloir obliger par sa loi même à l'impossible. Or, pour les époux, l'abstention de longue durée est impossible. Donc ils ne sont pas obligés à l'abstention; la loi divine ne peut avoir ce sens." Pie XII, qui rapporte l'objection en ces termes, y répond en affirmant que "Dieu n'oblige pas l'impossible. Or Dieu oblige les époux à l'abstention si leur union ne peut s'accomplir selon les lois de la nature. Donc, dans ces cas, l'absention est possible". Et il ajoute:

". . .ne vous laissez pas égarer. . . par ce grand mot d'impossibilité, ni en ce qui concerne votre jugement intérieur, ni en ce qui se rapporte à votre conduite extérieure. . . C'est faire un tort aux hommes et aux femmes de notre époque que de les estimer incapables d'un héroïsme continu. Aujourd'hui, pour bien des motifs, — peut-être sous l'emprise de la dure nécessité ou même parfois au service de l'injustice, — on exerce l'héroïme à un degré et dans une mesure que, dans les temps passés, on aurait cru impossibles. Pourquoi cet héroïsme, si les circonstances l'exigent vraiment, devrait-il s'arrêter aux limites marquées par les passions et par les penchants de la nature?"

L'héroïsme est impossible à qui le croit impossible; il est impossible à qui ne veut pas se dominer, ou à qui ne compte que sur ses propres forces; mais rien n'est impossible à celui qui accepte avec une généreuse soumission la volonté de Dieu et demande avec confiance le secours de celui qui ne nous éprouve pas au-dessus de nos forces.

Il est une situation particulièrement tragique. C'est celle d'une épouse, désireuse de garder à la fois la paix avec Dieu et la stabilité du foyer, et qui se voit forcée en quelque sorte par son mari à des pratiques qu'elle désapprouve dans le fond de son âme. Que d'époux deviennent ainsi de véritables bourreaux, imposant à la conscience de leur femme des tortures qu'un peu de délicatesse devrait au moins faire soupçonner! Plusieurs documents antérieurs du Saint-Siège ont donné le principes qui permettent à l'épouse, ainsi soumise à la violence physique ou morale et qui refuse toute complaisance pour le péché, d'éviter la transgression des préceptes divins et la souillure de son âme. Aux épouses qu'une telle situation angoisse, un prêtre éclairé aura donner les conseils capables de leur procurer un peu de paix. Mais il fallait ici attirer l'attention des maris sur leur grave responsabilité, en faisant appel à leur conscience de chrétiens, ou du moins à cet amour qu'ils prétendent avoir pour leur épouse et qui demande en retour un amour que par leur conduite ils sont souvent les premiers à détruire.

(Relations)

(à suivre)

Le sage est toujours assez riche, mais rarement le riche est assez sage.—Thales.

Mariage double

Un très joli mariage double avait lieu samedi, le 28 juin, dans l'église Ste-Angès, de Thérien, quand deux filles de M. et Mme J. A. Rougeau échangèrent voeux de mariage. L'aînée Anita avec M. Pierre Dargis, de St-Vincent; l'autre, Jeanne, avec M. Walter Cooper, d'Ashmont.

Anita était accompagnée à l'autel de son père, tandis que Jeanne entra dans l'église au bras de son parrain, M. Maurille Chartrand, de Thérien.

Les deux mariées étaient ravissantes dans leurs robes de satin ivoire garnies de dentelles chantilly; elles portaient toutes deux des voiles. Anita avait comme filles d'honneurs, Mlle Cécile Dargis qui portait une robe bleue sur fond rose, Mlle Florence Carle, habillée d'une robe mauve pâle garnie de dentelles. Jeanne avait pour filles d'honneur, Mlle Margaret Knapp avec une toilette vert nile, et Mlle Lilianne Chartrand qui portait une robe rose pêche garnie de dentelles. Toutes portaient des voiles couleur de leurs toilettes.

Les garçons d'honneur étaient MM. Philippe Lamoureux, de Gibbons, Alberta, Michel Dargis, frère du marié, Lyman Jampolski, d'Ashmont, Paul-Emile Busque, de Boodridge.

Après le mariage, bénit par le curé de Thérien, l'abbé Tardif, les invités se rendaient à la salle Guilbeault où une réception fut donnée par M. et Mme Rougeau. Il y avait quelque deux cents personnes présentes venues de tous les districts environnants, ainsi que d'Edmonton parmi lesquels étaient Mme L.-H. Graham, Mlle Doris Brosseau, M. François Houle, M. et Mme Emile Houle. Du sud de la province étaient venus pour l'occasion M. J.-B. Boudin, de Cluny, accompagné de ses deux filles, Mlle Bertha et Mlle. Florina, ainsi que son fils, Willie.

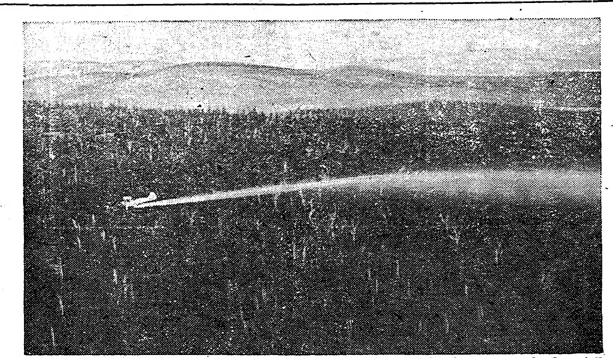
M. Henri Rougeau, de Hussar, Alberta, profita également de cette occasion pour venir et en même temps visiter son frère.

Les familles Dargis et Cooper, de St-Vincent et Ashmont furent bien représentées par de nombreux parents et amis.

Les jeunes époux reçurent d'utiles et beaux cadeaux.

Dans l'après-midi après beaucoup de bons souhaits et d'heureux retour, les jeunes mariés partirent pour leur voyage de noces.

Après s'être divertis encore quelque temps les invités se séparèrent avec de bons souvenirs de cette fête.



Le Nouveau-Brunswick entreprend un grand projet pour conserver les forêts. Dans le Comté Restigouche on a arrosé 200,000 acres de bois avec du D.D.T. Le projet est étudié par des spécialistes Canadiens et Américains.

Les évêques catholiques anglais contre les lois du divorces

Le divorce conduit à l'adultère légalisé

Londres. — Les évêques catholiques d'Angleterre et du Pays de Galles ont donné l'avertissement au pays que tout adoucissement apporté aux lois de divorces multiplierait le nombre "inquiétant" de foyers brisés.

"Le divorce détruit la sécurité familiale et conduit à l'adultère légalisé," ont-ils dit. "Le divorce rendu plus facile intensifie et légalise la luxure."

Les évêques, dans une lettre pastorale lue dans toutes les églises catholiques, font allusion à la commission gouvernementale sur le mariage et le divorce. Elle recueille actuellement des témoignages et des recommandations d'organismes nationaux relativement au nouveau projet de loi sur le divorce.

Les évêques ont précisé qu'ils ne s'attendaient pas que le point de vue catholique influence les recommandations de la Commission.

"Il y est même proposé, et appuyé par d'autres organismes responsables, que la récompense de l'adultère se traduise par le droit de divorcer une femme ou un homme innocents," ont-ils dit.

"Les hommes se donnent infiniment de mal quand ils veulent s'immiscer dans les 10 commandements, précise la lettre. En d'autres termes la question est entre l'amour consacré et l'amour libre."

La loi britannique actuelle comprend quatre raisons de droit pour accorder le divorce, soit: l'adultère, l'abandon, la cruauté et l'insanité.

Si le divorce est rendu plus facile, un plus grand nombre de couples que jamais se lanceront dans le mariage sans réfléchir, ajoute la déclaration de l'Eglise.

Les évêques, dirigés par S. E. le cardinal Bernard Griffin, archevèque de Westminster, demandent au gouvernement de former les étudiants des écoles supérieures aux travaux domestiques, d'encourager l'institution d'organismes de direction dans le mariage et de restreindre le nombre des mariages célébrés à la hâte.

1952 serait une année critique pour la paix dans le monde

Le danger de guerre selon M. L.-B. Pearson

British United Press

Il y a deux ans, les chefs d'états-majors conjoints réunis à Washington prédisaient que 1952 serait l'année critique pour la paix mondiale. Par la suite cette prédiction fut quelque peu modifiée et on a commencé à considérer que l'année difficile serait 1954.

De son côté, le ministre des affaires extérieures du Canada, l'hon. Lester Pearson, soulignait à Calgary, devant les maires Canadiens, que le danger d'une troisième guerre mondiale restait imminent et qu'il fallait accélérer la production des armes.

Rien n'indique actuellement que le bloc soviétique se prépare à déclencher la guerre car on n'a pas appelé de nouvelles classes sous les armes derrière le rideau de fer et on n'a pas prolongé le service de ceux qui étaient à l'entraînement. Toutefois, la Russie possède actuellement 175 divisions d'infanterie et 40 divisions d'artillerie et ces effectifs pourraient être portés à 300 divisions en un mois tandis que les satellites augmentent considérablement leurs forces militaires.

De plus, depuis deux ans, le régime communiste du Kremlin a accumulé des réserves d'armes et de vives dans l'est de l'Europe pour compenser à la faiblesse du réseau de transport nécessaire pour soutenir les armées au front.

La propagande communiste prépare aussi les esprits en vue d'une guerre. présente les Américains comme étant plus sauvages et barbares que les nazis d'Hitler. Toutes les populations des pays satellites sont mises en garde, par Moscou, contre la rapacité des Etats-Unis.

Malgré ces préparatifs apparents, les stratèges occidentaux ne croient pas que Moscou frappera immédiatement à moins d'un évènement imprévisible.

Il semble, selon, ces stratèges que Moscou craint particulièrement la force de l'aviation américaine. Les chefs du Kremlin craignent que des bombardements massifs avec des bombes atomiques détruisent les réserves actuelles et désorganisent les plans militaires soviétiques. Les chefs communistes espèrent que dans deux ans, ils posséderont assez de stocks de bombes atomiques pour rendre les attaques aériennes des Américains. Ils espèrent améliorer leur système de radar pour résister aux attaques aériennes.

Les forces occidentales seraient peut-être plus puissantes sur terre dans deux ans mais alors la Russie posséderait des moyens de défense aérienne plus efficaces et pourrait peut-être soutenir une guerre de plus longue durée.

La musique, même les notes stridentes du claironneur Art Furnass du PCLI, adoucit les moeurs et semble charmer la mascotte de l'unité. Cette photo a été prise en Corée. Le soldat Furnass est le fils de Mme Florence Furnass, de North Battleford, Sask.

Remerciements en marge du 3e Congrès de la Langue français

Le troisième Congrès de la Langue française est terminé! Il a été un succès dans l'ensemble. Le mérite en revient, en grande partie, à nos sociétés patriotiques, littéraires, à la presse, à la radio, aux orateurs, aux auteurs de communications, aux artistes, à tous les congressistes. Un bon nombre de ceux-ci se sont imposé des sacrifices considérables pour prendre part aux assises de juin. Le comité du congrès n'a pu, à son grand regret, dire à chacun d'entre eux son admiration et sa gratitude. Il tient au moins à le faire collectivement.

Le comité organisateur tient à souligner la collaboration des sociétés Saint-Jean-Baptiste de Montréal et de Québec, de l'Association canadienne des éducateurs de langue française, de la Société du parler français au Canada, de la Société du Bon Parler français, de la Société des écrivains canadiens, celle des comités régionaux du Congrès, celle aussi de la presse et de la radio, l'hospitalité de l'Université Laval, du séminaire de Québec, de plusieurs autres maisons d'enseignement. Ses membres gardent un souvenir ému de l'accueil magnifique fait aux congressistes dans la Métropole, à Saint-Hyacinthe, à Saint-Jérôme et à Sainte-Thérèse comme aussi à Donnacona, Deschambault, Trois-Rivières, Louiseville, Berthierville, sans oublier le cher sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine. Il réitère l'expression de sa gratitude à tous les artisans qui ont apporté aux manifestations de juin une collaboration loyale, positive, généreuse et désintéressée.

Il remercie encore une fois tous les souscripteurs au Congrès, en tout premier lieu le gouvernement de Québec, les autorités municipales de Québec, Montréal et de Trois-Rivières. Grâce à leur générosité, le comité du Congrès aura la satisfaction de remettre au conseil central de la vie française en Amérique du Nord un montant substantiel pour l'aider à poursuivre le travail amorcé pendant les assises de juin.

Paul-Emile Gosselin, prêtre,
secrétaire général.

Conventum de la classe de 1942. . .

(Suite de la page 1)

dent du conventum, annonce que la messe en sera une d'action de grâces à la T. S. Vierge dont par une délicatesse toute providentielle c'est la fête, la Visitation de Marie. Après avoir remercié notre Maman du Ciel pour sa protection ininterrompue depuis dix ans nous implorerons sa protection pour les dix années à venir. Le P. Michaud fait l'office de diacre, l'abbé Laberge celui de sous-diacre. Les PP. Blackburn et Prieur ont eu la bonté de se joindre à nous pour le service des autels; le reste de la classe exécute un Grégorien splendide sous l'habile direction du P. Duchesneau. Le professeur de jadis n'a rien perdu de sa puissante voix; "y en a encore dans la canisse," disait un après la messe.

Après déjeuner, le P. Nadeau a la bonté de nous photographier. Vous voyez qu'il a bien réussi; merci, cher Père. Après une petite visite à la cuisine pour saluer les bonnes vieilles religieuses qui se dévouaient pour les élèves il y a dix ans, nous nous rendons à la salle des Pères écouter un programme enregistré par le P. Durocher sur ruban sonore. Magnifique réalisation que ce résumé de la vie d'un chacun depuis dix ans, au son de la musique et entrecoupé de chants artistiques très appropriés. Plusieurs voudraient bien emporter avec eux un record du splendide programme. Notre aumônier au moins sera chanceux; il a tout enregistré sur sa propre machine, souvenir impérissable de ces heures si pleines qu'il a vécues avec nous. Au cours du programme nous réalisons combien nous avons été protégés par Marie: pas un de nos cinq militaires a péri en guerre. Pourtant certains ont vu la mort de près lors de l'invasion de l'Italie et la Belgique, par exemple. Notre aumônier nous rappelle que trois des confrères de son conventum manquaient lors de la première réunion.

Il est bientôt midi. Nous partons pour un endroit retiré de la ville où nous avons loué un salon pour un repas à la dinde. Jérôme s'installe au piano et chanson succède à chanson; enfin trois épouses des confrères arrivent dîner avec nous: Mmes Van Brabant, Pilon et Despins. Après dîner chacun se lève pour dire quelques mots du coeur. Notre cher abbé Levasseur nous dit combien les 3200 milles parcourus, les dérangements du voyage et les sacrifices inhérents à son absence dans ses deux paroisses et l'oeuvre diocésaine dont il a charge étaient rien en comparaison de son bonheur immense d'être avec nous en cette circonstance. Il commenta quelque peu la belle devise de la classe: Christo et animis; nous rappela qu'un jour viendra où plus rien ne comptera sauf Dieu et ce que nous aurons fait pour lui. Et c'est le tour des prêtres et des laïques à nous dire comment ils ont tenté chacun à sa façon de réaliser la devise commune. Nous vivons de touchants moments; il y a quelque chose de mystérieux dans l'atmosphère qu'on expérimente sans pouvoir décrire. Est-ce la dernière fois pour l'un de nous de rencontrer ses frères? Dieu seul le sait. Une petite chanson du président clôture la belle séance et nous partons pour Edmonton Beach. Là un magnifique chalet nous attend. Les plus hardis se lancent à la nage; d'autres préfèrent les cartes ou simplement la jasette. Au souper de famille préparé par les religieuses du Collège, les histoires commencent; le feu ne dérougit pas. Déjà l'un de nous doit regagner sa demeure, M. l'abbé Laberge. Avant son départ on élit le nouveau comité du conventum de 1960; le Président, M. P. Pilon, secrétaire le P. Durocher, et M. A. Kéroack, trésorier.

Avant le départ de M. l'abbé nous formons un cercle et, les mains entrélacées, chantons l'aurevoir. Qui sait, ce sera peut-être pour l'un ou l'autre du groupe dans l'au-delà.

Puis nous regagnons la ville; il faut se rendre à la gare pour le départ du P. Durocher en route pour cours d'été à l'Université d'Ottawa. La veillée se passe chez le nouveau président qui nous fai tune réception des plus cordiales. Dollard qui a passé trois ans en Arabie nous intéresse vivement avec les moeurs, les prières et les chants des disciples de Mahomet. On fait jouer quelques enregistrements pris au cours de la journée et les souvenirs d'antan se réveillent une fois de plus. Quelle belle famille, quelle gaieté, quel bel esprit! Pareille rencontre est impayable. Espérons que tous y soient la prochaine fois. Après un délicieux goûter l'aumônier de la classe fait descendre sur chaque membre la bénédiction de Dieu. Que Dieu vous garde et à 1960.

Franco-Colombiens

(Suite de la page 1)

citoyens. Il est des principes sur lesquels nous ne céderons jamais! Mieux vaut mille fois mourir à l'honneur, que de survivre au déshonneur et à la perdition de notre esprit et de notre âme. Que nous soyons, qu'on le veuille ou non, une minorité en Colombie canadienne, nous sommes un témoignage.

"Nous ne devons plus jamais permettre que l'on définisse les mesures de notre patrie dans un cadre provincial, surtout lorsqu'il s'agit de la reconnaissance des droits ethniques et du bilinguisme au Canada."

En terminant, la conférencière souligna que notre peuple est aujourd'hui, plus que jamais, un bastion contre les forces déchaînées du communisme en nos régions païennes.

Présentée par M. Alfred Ayotte, Mme Burnada fut remerciée par M. Gérard Filion.